

J. B. Vanier,  
6 Beaver Hall Square

# PRIX COURANT



Fondé en 1887

MONTREAL, vendredi 8 décembre 1916

Vol XXIX—N. 50

## CE QUE LES EPICIERIS DISENT

à propos de la

# LEA and PERRINS SAUCE

La Maison Fraser, Viger & Co., Limited, de Montréal, a la réputation dans tout le Canada, d'avoir la clientèle de la plus haute classe. Cette maison bien connue recommande toujours à ses clients ses meilleurs articles.

Dans ses annonces dans les journaux quotidiens, elle attire toujours l'attention sur "L'Originelle et Authentique Sauce Worcestershire".

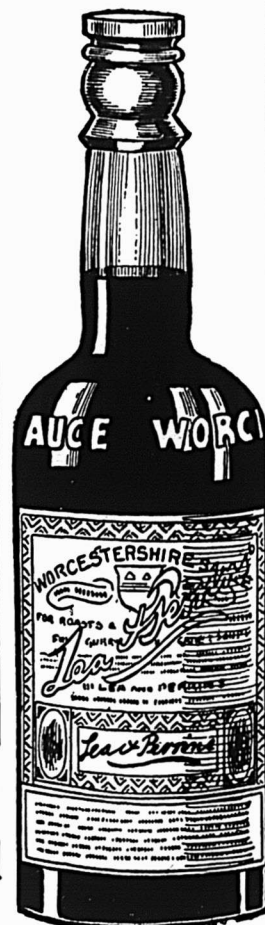
### Authentique Sauce Worcestershire "LEA & PERRINS"

Parmi toutes les différentes sauces qui inondent le marché, la Lea & Perrins, "L'AUTHENTIQUE WORCESTERSHIRE" est toujours en tête et de beaucoup. Sa saveur est unique et des plus appétissantes, différente de toutes les autres. Nous vendons l'Authentique Sauce Worcestershire Lea & Perrins en trois bouteilles de différentes grandeurs

Bouteilles moyennes, chacune..... 60c  
Bouteilles petites, chacune..... 35c

Cette annonce n'a pas été sollicitée par nous, et est un frappant exemple de l'estime dans laquelle est tenue la Sauce Lea & Perrins parmi les épicieris aussi bien que parmi les consommateurs.

**J. M. Douglas & Co. - Montréal**  
Agents pour le Canada      Etablis en 1857



Si vous voulez que nous puissions vous

**LIVRER**

la marchandise

**Avant les Fêtes**

N'attendez pas davantage.

Envoyez-nous vos ordres.

Nous faisons tout notre possible pour satisfaire notre clientèle,  
mais la vente des

# EXTRAITS CULINAIRES DE JONAS

A pris de telles proportions que nous ne pour-  
rons garantir l'exécution des ordres tardifs.

**CONSULTEZ NOTRE LISTE.—VOYEZ CE QUI VOUS MANQUE !**

Abricot,  
Allspice,  
Amandes,  
Ananas,  
Banane,  
Bière d'Épinette,  
Bouleau,  
Café,  
Cannelle,  
Cayenne,  
Céleri,  
Cerise,

Chocolat,  
Claret,  
Cochenille,  
Coing,  
Coriandre,  
Couleurs de Fruits,  
Don't Care,  
Fraise,  
Framboise,  
Gingembre,  
Groseille,  
Limon,

Macis,  
Madère,  
Menthe Poivrée,  
Mûres,  
Muscade,  
Nectar,  
Noyau,  
Orange,  
Ottawa Rootbeer,  
Pêche,  
Pistache,  
Poire,

Poivre,  
Pommes,  
Prunes,  
Ratafia,  
Rose,  
Safran,  
Salsepareille,  
Sherry,  
Tté,  
Tonka,  
Vanille,  
Wintergreen.

Les commandes sont remplies  
suivant leur ordre de réception;  
Les premières arrivées,  
Les premières exécutées.

**HENRI JONAS & CIE,**

FABRICANTS

**389 et 391, rue St-Paul, Montréal**



# Trois Fèves font 3c de Profit Voici comment

Ouvrez une boîte de Fèves Simcoe (assaisonnées Sauce Poivrade) dans un grand bol, et couvrez le bol d'une assiette en plaçant une fourchette sur l'assiette.

Ensuite—

Lorsqu'un client entre dans votre magasin, placez trois fèves sur un morceau de biscuit et laissez le client les goûter.

Le Résultat—

Une vente de Fèves Simcoe —3c ou plus de profit pour vous. Essayez cela; vos clients apprécieront ce don.



*Simples ou Sauce Tomate, Sauce Poivrade ou au Lard.*

## Dominion Cannery

Limited

Hamilton (Canada)

PRIX COURANTS

Dans la liste qui suit sont comprises uniquement les marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractères noirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada ou que ces maisons manufacturent elles-mêmes. Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents, représentants ou manufacturiers eux-mêmes.

WALTER BAKER & CO., LTD.

Chocolat Premium, pains de 1/2 liv. et de 1/4 liv., boîte de 12 liv., par liv. . . . . 0.37



Breakfast Cocoa, boîtes de 1-5, 1/4, 1/2, 1 et 5 liv. . . . . 0.41
Chocolat sucré, Caracas, 1/4 et 1/2 de liv., boîtes de 6 lbs. . 0.31
Caracas Tablets, Cartons de 5c, 40 cartons par boîte, la boîte .125
cartons 5c. 30 cartons par boîte la boîte . 0.65
"Assortis", 33 paq. par boîte, la boîte. . . . . 1.00

Chocolat sucré "Diamond", pain de 1-6 de liv., boîtes de 6 liv. la liv. . . . . 0.24

Cinquième, pains de 1-5 de liv., boîtes de 6 liv., la livre . . . . . 0.23

Cacao Falcon (pour soda chaud et froid) boîtes de 1, 4 et 10 liv., la livre . . . . . 0.26

Les prix ci-dessus son F.O.F., Montréal.

BRODIE & HARVIE, LIMITED

Farines préparées de Brodie La doz.
"XXX" (Etiquette rouge) pqts.
3 lbs. . . . . 2.20
Pqts de 6 lbs. . . . . 4.30
Superb, pqts de 3 lbs. . . . . 2.00
Pqts de 6 liv. . . . . 3.90
Crescent, pqts de 3 lbs. . . . . 2.10
Pqts de 6 lbs. . . . . 4.10
Buckwheat, pqts de 1 1/2 liv. . 1.00
. . . . . 3 liv. . . . . 2.20
. . . . . 6 liv. . . . . 4.30
Griddle Cake, pqts de 3 lbs. . 2.20
Pqts de 6 lbs. . . . . 4.30
Pancake, pqts de 1 1/2 liv. . . . 1.00
Les caisses contenant 12 paquets de 6 livres ou 2 doz. de 3 liv., à 20c. chaque.

La pleine valeur est remboursée pour Caisnes retournées complètes et en bon état seulement.

L. CHAPUT, FILS & CIE, LTEE, Montréal. "PRIMUS"

Thé Noir Ceylan et Indien
Etiquette Rouge, paquets de 1 lb. c-s 20 lbs., la livre . . . . . 0.23
. . . . . 1/2 lb.
c-s 20 lbs., la livre. . . . . 0.23
. . . . . 1/4
lb., c-s 20 1/2 lbs., la livre. . . . 0.23
Etiquette Argent . . . . . 1 lb. c-s 20 lbs., la livre . . . . . 0.40
. . . . . 1/2 lb.
c-s 20 lbs., la livre. . . . . 0.40
. . . . . 1/4

lb., c-s 20 1/2 lbs., la livre. . . . 0.40 "PRIMUS"

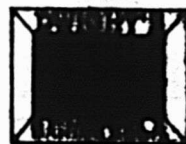
Thé Vert Naturel, non coloré. Etiquette Rouge, paquets de 1 lb., c-s 20 lbs., la livre. . . . . 0.23

lb., c-s 20 lbs., la livre. . . . . 0.23

lb., c-s 20 1/2 lbs., la livre. . . . 0.23 Etiquette Argent . . . . . 1 lb., c-s 20 lbs., la livre. . . . . 0.40

lb., c-s 20 lbs., la livre. . . . . 0.40

lb., c-s 20 1/2 lbs., la livre. . . . 0.40 Prix spéciaux pour le gros. CHURCH & DWIGHT Cow Brand Baking Soda.



En boîtes seulement.

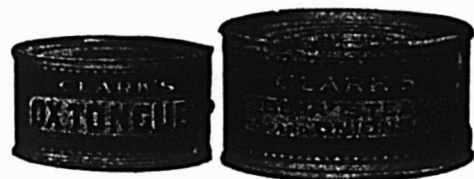
Empaqueté comme suit:

Caisnes de 26 paquets de 5c. \$3.20
Caisse de 60 paquets de 1 lb. . . . 2.20
. . . . 120 . . . . 1/2 lb. . . . 2.40
. . . . 30 . . . . 1 lb. et
60 paq. mélangés, 1/2 lb. . . . . 2.20

W. CLARK, LIMITED Montréal.

Conserves La doz.
Corned Beef Compressé. . . . 1/2s. \$2.00
. . . . 1s. 2.50
. . . . 2s. 7.50
. . . . 6s. 22.00
Boeuf bouilli . . . . . 1s. 2.25
. . . . . 2s. 7.25

Corned Beef Compressé. . . . 14s. 60.00
Roast . . . . . 1/2s. 2.00
. . . . . 1s. 3.25
. . . . . 2s. 7.25
. . . . . 6s. 22.00
Boeuf bouilli . . . . . 1s. 2.25
. . . . . 2s. 7.25



Boeuf bouilli . . . . . 6s. 22.00
Veau en gelée . . . . . 1/2s. 2.00
. . . . . 1s. 3.00

Fèves au lard, Sauce Chili, étiquettes rouge et dorée, caisse de 66 liv., 4 douz. à la caisse. . . . la douz. 0.90
do, 43 liv., 4 douz., la douz. 1.15
do, grosses boîtes, 42 liv., 4 douz., . . . . . la douz. 1.85
do. boîtes plates, 51 liv., 2 douz. . . . . la douz. 2.45

à la Végétarienne, avec sauce tomates, boîtes de 42 liv. 1.80

au lard, grandeur 1 1/2

Sauce Chili, la douzaine . . . . 1.75
Tomates, la douzaine . . . . 1.75

Sans sauce la douzaine . . . . 1.45

Pieds de cochons sans os. . . . 1s. 2.75
. . . . . 2s. 5.50

Boeuf fumé en tranches, boîtes de fer-blanc . . . . . 1/2s. 1.85

de fer-blanc . . . . . 1s. 2.80

verre . . . . . 1/2s. 1.50

verre . . . . . 1/2s. 2.25



verre . . . . . 1s. 3.25

Langue, jambon et pâté de veau . . . . . 1/2s. 1.50

Jambon et pâté de veau. . . . 1/2s. 1.20

Vlantes en pots épiciés, boîtes en fer-blanc, boeuf, jambon, langue, veau, gibier. . . . 1/2s. 0.50

en fer-blanc, boeuf, jambon, langue, veau, gibier. . . . 1/2s. 1.00

de verre, poulet, jambon, langue . . . . 1/2s.

Langues . . . . . 1/2s.

de boeuf, boîtes en fer-blanc . . . . . 1/2s. 3.50

1s. 6.25

1 1/2 9.50

2s. . . . 13.00

en pots de verre . la.

de boeuf, pots de verre . . . . . size 1 1/2

2s.

Viande hachée en "tins" cachetées hermétiquement . . . 1s. 2.00

2s. 3.25

3s. 4.55

4s. 6.25

Viande hachée en "tins" cachetées hermétiquement. . . . 5s. 8.00

Viande hachée

En seaux, 25 lbs. . . . . 0.13

En cuves, 50 lbs. . . . . 0.13

Sous verre . . . . . 2.20

KETCHUP AUX TOMATES

Bouteilles,
56 " 16 — . . . . . 3.00

BEURRE DE PEANUT

Beurre de Peanut, 16 " — 1/4 — 2 \$0.99

24 " — 1/2 — 2 1.40

17 " — 1 — 1 1.85

Btes carrées

Seaux, 24 liv. . . . . 0.20

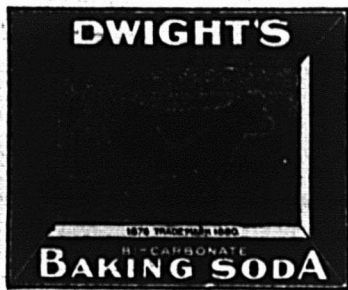
10 . . . . . 0.21 1/2

5 . . . . . 0.23

Clark's Fluid Beef Cordial, bouteilles de 20 onces, 1 doz. par caisse . . . . . doz. 10.00

Fèves au lard, sauce tomate, étiquette bleue, caisse de 66 liv., 4 douz. à la caisse, la douzaine . . . . . 0.90

do, 43 liv., 4 douz., la douz. . 1.15



“COW BRAND” la marque toujours digne de confiance dans ses résultats.

Aucun autre soda sur le marché n'est aussi connu de la bonne ménagère que le “Cow Brand”. Il est fameux pour ses résultats absolument certains, sa force, sa pureté. Recommandez-le à toutes.

Prenez-en en stock, votre marchand en gros en a.

**CHURCH & DWIGHT**

Manufacturiers LIMITED

MONTREAL

## LA LAMPE WONDER

(LA LAMPE PUISSANTE)

est la lampe la plus nouvelle et la plus ingénieuse qui ait jamais été lancée sur le marché. Elle produit une lumière blanche, claire, brillante d'une force de 500 bougies pour moins de 1-3 de cent par heure.

Prenez cette lampe dès maintenant et ayez votre magasin éclairé aussi bien que dans les meilleures places de la ville. Elle peut être installée par n'importe qui.

Un enfant peut la manier. Absolument sûre et sans odeur. S'allume avec une allumette, très aisément. Pleinement garantie.

Marchands demandés partout comme agents locaux.

Ecrivez-nous directement pour une installation d'éclairage indépendant et à prix coûtant.

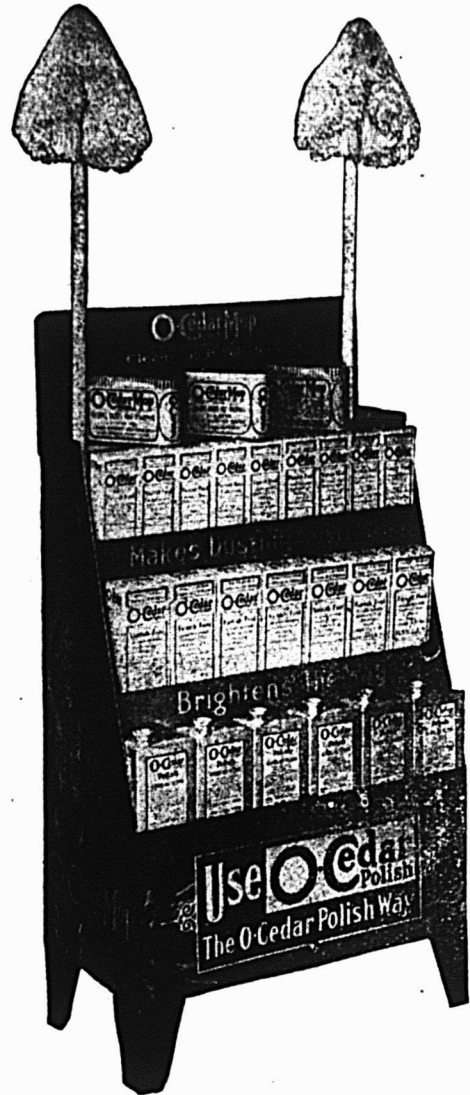
**MacLaren Light Company**  
MERRICKVILLE (ONTARIO)



Nous vous aidons à vendre

**O-Cedar Polish**

(FAIT AU CANADA)



Non seulement nous dépensons des milliers de dollars pour annoncer O-Cedar dans les journaux quotidiens et hebdomadaires et dans les magazines afin de vous aider à vendre, mais nous sommes prêts à vous aider dans votre propre magasin.

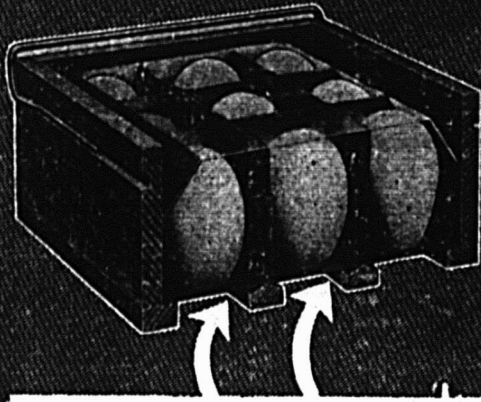
CETTE ETAGERE D'ETALAGE SERA A VOUS GRATIS

si vous donnez à votre fournisseur une commande, pour vous-même, de \$100 (nets) d'O-Cedar Polish et de vadrouilles.

C'est un très beau meuble de magasin. Elle est en métal et noyer circassien et peut contenir un bon approvisionnement d'O-Cedar. Elle a 45 pouces de hauteur, 12¼ pouces de profondeur et 25½ pouces de largeur.

Donnez aujourd'hui votre commande à votre fournisseur et procurez-vous cette étagère, car notre approvisionnement est limité.

CHANNELL CHEMICAL CO., LTD., TORONTO,  
(CANADA).



### VOYEZ CES REBORDS

Voici sur quoi repose le fond de carton perforé des **Transporteurs d'Oeufs Star**. (Nous avons coupé un Transporteur en deux parties, transversalement, afin que vous en ayez une bonne vue). C'est cette construction brevetée **Star** qui donne "l'élasticité" nécessaire qui protège les oeufs quand on remplit le transporteur et quand on fait la livraison.

#### Transporteurs d'Oeufs Star

Si vous n'employez pas actuellement les Stars écrivez-nous pour avoir notre brochure no 210, **aujourd'hui**.

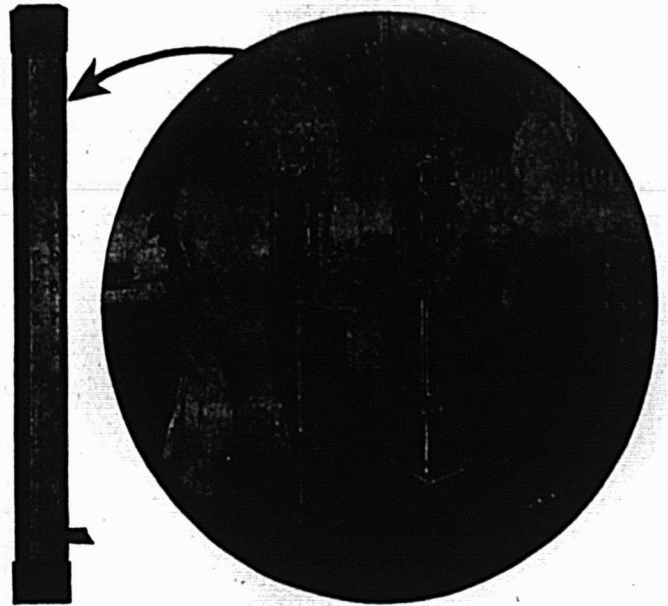
STAR EGG CARRIER & TRAY MFG. CO.  
1623 Jay Street      Rochester, N. Y.

## DANS LA PROVINCE

### BUREAUX D'ENREGISTREMENT

#### LEVIS

- Vente, Joseph Gauthier à Alfred Bernard, Lauzon.  
 — "The Lévis Dry Dock Co." à Laurent Turcotte, Lauzon.  
 — "The Lévis Dry Dock Co." à Téléphore Marotte, Lauzon.  
 — Théophile Carrier à Adélar Roy, Lévis.  
 — Adélar Roy à Ls.-Philippe Roy, Lévis.  
 — Mme Dalcide Laliberté à Alexandre Morissette, Saint-Henri.  
 — Joseph Saint-Pierre à Mme B. Bourassa, Saint-David.  
 — J. Paradis et al à Georges Badeau, Lauzon.  
 — Alfred Demers à J.-Bte Croteau, Saint-Nicholas.  
 — Mme Armand Gagnon à Albert Picard, Bienville.  
 — Mme Veuve Adolphe Fortier à Henri Fortier, Saint-Henri.  
 Donation, Veuve Joseph Mercier à Alphonse Mercier, Saint-Henri.  
 — Veuve Adolphe Fortier à Henri Fortier, Saint-Henri.  
 Mariage, Wilbrod Couture à Mlle H. Din, Saint-Henri.  
 — Arthur Lemieux à Mlle Augustine Paquet, N.-D. Charny.  
 — Lucien Guay à Mlle A. Berrigau, Lauzon.  
 — Adjudor Bissonnette à Mlle Alice Angers, Lauzon.  
 — Ernest Dion à Mlle Aurore Bissonnette, Lauzon.  
 Donation, Delphis Couture à Wilbrod Couture, Saint-Henri.  
 Déclaration, Adolphe Desrochers, Saint-Nicholas.  
 Obligation, Ls.-Philippe Roy à Narcisse Cloutier, Lévis.  
 — Alyre Métivier à Mme J.-B.-Z. Dubeau, Saint-Joseph.  
 — Arthur Lachance à Mme Ed. Goulette, Lévis.  
 — Zéphirin Guimond à Théo. Carrier, Lévis.  
 — Joseph Allard à Ls. Charest, Saint-Nicholas.  
 — Stanislas Bllodeau à Pierre Jobin, Lauzon.  
 Cession, Ls. Lagueux à Edouard Lagueux, Saint-Joseph.  
 Quittance, Honoré Dionne à Gabriel Durocher, Saint-Nicholas.  
 — Joseph Charest à Adolphe Durocher, Saint-Nicholas.  
 — Adolphe Desrochers à Joseph Allard, Saint-Nicholas.  
 — Veuve Nap. Gingras à F.-X. Hébert, Saint-Nicholas.  
 — G.-A. Paradis à Arthur Alain, Lévis.  
 — Phyllis Shink à Delphis Langlois, Lauzon.



## Ne vous fiez pas au hasard coûteux

Vous n'auriez jamais l'idée de vous dispenser d'une glacière, d'une caisse enregistreuse ou d'une balance-compteur dans votre magasin; cela serait, cependant, tout aussi logique que de vous passer du moyen voulu pour mesurer avec exactitude le pétrole que vous vendez.

Les clients viennent avec des bidons de diverses dimensions que vous remplissez, puis vous leur faites payer pour une pinte, un demi-gallon, etc., bien que ces bidons puissent contenir beaucoup plus que pour la somme exigée par vous.

Vous êtes-vous jamais demandé combien vous perdiez de cette manière? Les

### Appareils à mesurer automatiques

# BOWSER

résolvent ce problème ainsi que beaucoup d'autres.

Mais ce seul point ferait de l'appareil Bowser un placement avantageux dans votre magasin.

Voyez ci-dessus l'illustration du compteur. Vous suspendez le bidon du client sur le bec de la pompe et quand le bidon est rempli une aiguille indicatrice désigne l'exact prix de vente du pétrole livré. Vos clients ne reçoivent ni plus, ni moins que pour ce qu'ils paient et vous retirez tout le bénéfice qui vous revient.

L'usage d'un Bowser donne encore nombre d'autres avantages: la commodité, la propreté, la sécurité, etc.

Vous pouvez aisément payer un Bowser avec ce qu'il vous en coûte de vous en priver.

Écrivez aujourd'hui pour demander des renseignements détaillés: vous n'encourez aucune obligation.

## S. F. BOWSER & COMPANY, Inc.

TORONTO (ONTARIO)

Bureaux de ventes dans tous les centres—Représentant partu

## DANS LA PROVINCE

- Mme Peter Lehl à Thomas Bréard, Lauzon.
- Joseph Fortin à Thomas Hart, Bienville.

## L'ISLET

- Quittance, Magloire Ouellet à Eugène Fortier, Sainte-Louise.
- Herm. Dubé à Ernest Bélanger, Saint-Jean.
- Obligation, Cie Ind. Transcontinental à Frank Payette, Tourville.
- Donation, Michel Robichaud à Michel Robichaud, Sainte-Perpétue.
- Vente, Prudent Laprise à Louis Laprise, Sainte-Perpétue.
- Fred. Fortin à Frs. Morneau, Sainte-Perpétue.
- Arth. Morneau à Jos. & A. Peletier, Sainte-Perpétue.
- Quittance, Zéph. Chouinard à Ths. Caouette, Sainte-Perpétue.
- Eug. Fortin à Théophile Bernier, Saint-Eugène.
- Vente, Jos. Fournier à Georges Fournier, Saint-Eugène.
- Marie-Lse Deschênes à Romuald Caron, L'Islet.
- Transport et Garantie, Marie-Lse Deschênes à Romuald Caron, L'Islet.
- Obligation, Thaddée Lord à Rosalie-L. Caron.

## TEMISCOUATA

- Vente, Elie Beaulieu à Omérille Chamberland, Cacouna.
- Moïse April à Brown Corporation, Whitworth.
- Jos. Massé à Brown Corporation, Whitworth.
- Jos. Massé à Ignace Massé, Whitworth.
- Pierre Bérubé à Brown Corporation, Whitworth.
- Réméré, Frs. Lavie à Raph. Côté, Saint-Antoine.
- Léon Malenfant à Adj. Ouellet, Hocquart.
- Jos. Michaud à T.-E. Ouellet, Cabano.
- Vente, Stan. Lévesque à Théo. Saint-Pierre, Saint-Louis.
- Vente, Stan. Lévesque à Ros. Pelletier, Saint-Louis.
- Jos. Desrosiers à Jos. Massé, Saint-Antoine.
- Obligation, Alf. Rioux à Raph. Viel, Saint-Arsène.
- Vente, Jos. Bélanger à Alb. Poitras, Saint-Modeste.
- Bail, Alph. Rioux à D. Déry, Esqual, Trois-Pistoles.
- Vente, Chs. Desjardins à D. Déry, Esqual, Trois-Pistoles.
- F.-X. Pelletier à J.-A. Pelletier, Fraserville.
- Réméré, Jean Dubé à J.-Bte Dumont, Saint-Arsène.
- Donation, Alfred Dionne à Mme Jos. Leclerc, Notre-Dame-du-Lac.
- Vente, Aldège Champagne à Geo. Gagné, Estcourt.
- Echange, Xavier Mercier à Jos. Soucy, Saint-Louis.
- J.-W. Chamberland à Brown Corporation, Sainte-Rose.
- Obligation, Emile Roy à H.-C. Hamel, Saint-Louis.

## ARTHABASKA

- Donation, Sarah Talbot, Veuve Lassonde à Arthur Lassonde, 6a 9e rang, 6b 6e rang, 1/2 6a 7e rang et la nue-propiété sur 5d 9e rang, Stanfold.
- Vente, F. Gosselin à Alphonse Girouard, 57 et p. 41, Princeville.
- Mariage, M. Alphonse Proulx à Mlle Maria-A. Lépine.
- Vente, A. Desharnais à J. Lanneville, 80 et p. 81, Saint-Paul.
- Mariage, M. Moïse Prince à Mlle Léonie Lemire.
- Vente, Jos. Lafontaine fils à J. Lafontaine père, p. 34 Saint-Paul.
- Paul Tourigny à Maurice Maheu, p. 241, Arthabaskaville.
- Transport, Léodor et Edouard Blanchet à Théodde Latulippe, sur Omer Leclerc.
- Cession, Succession feu R.-H. Martin à Alex.-R. Martin, 1139, 1140, 1141, 1142, 1143, Tingwick avec droits de mines.
- Transport, Victor Leblanc à Mathilda Morin, p. 487 et p. 613, Tingwick.
- Rectification, J.-C. Héon.
- Testament, Moïse Girard à Dieudonné Girard.
- Cession, Alcide Leclerc à Olivier Leclerc, p. 6a et 5f, 12ième rang Stanfold.
- Mariage, Daniel McKercher et Mme Pulchérie Charron, Veuve Bissonnette.

## PORTNEUF

- Obligation, Jos.-E. Perron et al à Jos. East, Saint-Ubalde.
- Quittance, J.-A. Blondeau à Jos. Leclerc.
- Obligation, Jeffré Brouard à Philippe Trottier, Saint-Rémi.
- Vente, Geo. Ableson à North Shore P. Co., Portneuf.
- Veuve David Donville à Louis Désy, et ux., Saint-Casimir.
- Vente de droits, Veuve Odilon Cantin à Arthur Martel, Pointe-aux-Trembles.
- Bordereau de Testament, Veuve Odilon Cantin à son époux, Pointe-au-Trembles.
- Quittance, Molson's Bank à Nap. Morin et al.
- B.-A. Dionne à Geo. Lamothe.
- Testament, Jos. Perron à son épouse.
- Avis de décès, Mme Jos. Perron, Rang Bois.
- Conventions, B.-H. Rompré et al à North Shore Power Co., Saint-Ubalde.



## Deux façons d'épeler le nom d'une bonne chose

L'institutrice.—Epelez "dessert".

Le petit Robert.—Est-ce l'endroit où l'on cultive les fleurs?

L'institutrice (sévèrement).—Non, certes. C'est la meilleure partie du repas.

Le petit Robert.—Oh! je puis épeler cela :

**"J-E-L-L-O"**

"Et, ajouta le petit Robert, ma mère m'envoie au magasin toutes les semaines pour acheter du Jell-O, et nous le mangeons tout."

Voilà une bonne affaire pour l'épicier, n'est-ce pas?

Les choses qui sont assez bonnes pour qu'on les désire de nouveau quand on les a mangées sont celles qu'il est le plus profitable de tenir dans le commerce d'épicerie.

Sept saveurs de pur fruit sont employées pour faire le Jell-O: la fraise, la framboise, le citron, l'orange, la cerise, la pêche, le chocolat. Chaque sorte, 10 cents.

THE GENESEE PURE FOOD  
COMPANY OF CANADA, LIMITED,  
Bridgeburg, (Ont.).

Chaque paquet de Jell-O est enveloppé dans un sac en papier ciré hermétiquement clos et à l'épreuve de l'humidité et de l'air.



## Fait en Canada

- Adélard Perron à North Shore Power Co., Saint-Ubalde.
- Jos. Soulard à North Shore Power Co., Saint-Ubalde.
- Geo. Leboeuf à North Shore Power Co., Saint-Ubalde.
- Testament, Geo. Winfield à Elizabeth-Anne McMillan.
- Avis de décès, Elizabeth-Anne McMillan, Sainte-Catherine.
- Vente, Francis Denis à Chs. Plamondon, Saint-Raymond.
- Quittance, Nap. Moisan à Francis Denis, Saint-Raymond.
- Flavie Vallières à Francis Denis, Saint-Raymond.
- Main-levée partielle, Ed.-M. Veillet à Jef. Brouard.
- Quittance, Arm. Marcotte à Jos. Bédard.
- Ls. Matte à Jos. Leclerc.
- Ls. Matte à D. Richard.
- L. Denis à Pat. Carroll.
- D. Décareau à Alf. Hamel.
- Avis de radiation, Azarie Jobin à Alf. Hamel.
- Chs. Jobin à Alf. Hamel.
- Mariage, J.-P.-E. Gamache à Conny-W. Palsh.
- Vente, Antoine Lefebvre à Commission Scolaire Village Saint-Basile, Saint-Basile.
- Mizaël Matte à Commission Scolaire Village Saint-Basile, Saint-Basile.
- Testament, J.-Jacques Jobin à son épouse et al, Saint-Basile.
- Avis de décès, Chs. Jobin, Saint-Basile.
- Vente, Jos. Godin à Xavier Price, Saint-Basile.
- J.-A. Hamel à Mme Ellisée Paquet, Sainte-Jeanne.
- Testament, Ludger Matte à Marie-Louise Matte.
- Avis de décès, Marie-Louise Matte, Saint-Basile.
- Donation, Geo. Bédard à Jean-Bte Bédard, Sainte-Jeanne.
- Joseph Bédard à Eastern Paper Co., Ltée, Saint-Basile.
- Eustache Marcotte à F.-X. Piché, Saint-Basile.

# Le Catsup aux Tomates de CLARK



LE MEILLEUR QUI SOIT FAIT AU CANADA

Nos conserves de la nouvelle saison sont prêtes à présent à être expédiées.

Il n'y entre aucune matière préservante ni colorante ni quoi que ce soit de falsifié.

Garanti absolument

**PUR**

Bouteilles de 8 onces, 12 onces, ... 16 onces...

2 douzaines par caisse.

Commandez-en à votre fournisseur dès maintenant

**W. Clark, Limited,**  
MONTREAL

# LACAILLE, GENDREAU & CIE

Successeurs de CHS. LACAILLE & CIE

**Epiciers en Gros**

Importateurs de Mélasses, Sirops, Fruits Secs, Thé, Vina, Liqueurs, Sucres, Etc., Etc

Spécialité de Vins de Messe d'Italie et de Tarragone.

320 Rue St-Paul et 14 Rue St-Dizier, Montréal.

# UN BON VENDEUR La Farine Préparée de Brodie

Voyez le Coupon des Epiciers dans chaque Carton.

**Brodie & Harvie, Limited,**  
Tel. Main 436. MONTREAL

do, 42 liv., 2 douz., la douz. . . 1.85  
do, boîtes plates, 51 liv., 2 douz. . . . . la douz. 2.45  
do, grosses boîtes, 68 liv., 2 douz. . . . . la douz. 3.00  
do, grosses boîtes, 96 liv., 1 douz. . . . . la douz. 10.00  
do, grosses boîtes, 82 liv., ¼ douz. . . . . la douz. 14.50

**FEVES AU LARD**

Etiquette rose, caisse de 66 liv. 4 douz. à la caisse . la douz. 0.80  
do, 48 liv., 4 douz. à la caisse, la douz. . . . . 0.95  
do, 42 liv., 2 douz. à la caisse, la douz. . . . . 1.60  
do, boîtes plates, 51 liv., 2 douz la douz. . . . . 2.00  
do, grosses boîtes, 68 liv., 2 douz. . . . . la douz. 2.40  
do, grosse boîtes, 96 liv., 1 douz. . . . . la douz. 8.00  
do, grosses boîtes, 82 liv., ¼ douz. . . . . la douz. 12.00  
Veau en gelée . . . . . 2s. 4.50  
Hachis de Corned Beef . . . ¼s. 1.50  
Hachis de Corned Beef . . . 1s. 2.50  
Beefsteak et oignons . . . ¼s. 2.00  
Beefsteak et oignons . . . 1s. 3.35  
Beefsteak et oignons . . . 2s. 6.25  
Saucisse de Cambridge . . . 1s. 3.00  
Pieds de cochons sans os . . . ¼s. 1.75  
Prix sujets à changements sans avis. Commandes prises par les agents sujettes à acceptation. (Produits du Canada).

**WM. H. DUNN**  
Montréal.

**Edwards Soups.**

(Potages Granulés, Préparés en Irlande), Variétés: Brun — Aux Tomates — Blanc, ou assorti.  
Paquets, 5s. Boîtes 3 doz, chaque (assorties) par doz. . . . . 0.45  
Canistres, 15s. Boîtes 3 doz., grandeur, 4 oz., par doz. . . . 1.45  
Canistres, 25c. Boîtes 2 doz., grandeur, 3 oz., par doz. . . . . 2.35  
**BORDEN MILK CO., LIMITED**  
MONTREAL

Liste des prix pour l'est de Fort William, (cette dernière ville comprise), dans les provinces d'Ontario, de Québec et Maritimes.



La caisse  
boîtes . . . . . 7.20  
Reindeer, 48 boîtes . . . 6.95  
Silver Cow, 48 boîtes . 6.40  
"Gold Seal et "Purity" 48 boîtes . . . . . 6.25  
Marque Mayflower, 48 boîtes . . . 6.25  
"Challenge" "Clover", 48 boîtes . . . . . 5.75



**Lait Evaporé**  
Marques St-Charles, Jersey, Peerless, "Hotel", 24 boîtes . . 5.00  
"Tall", 48 boîtes . . 0.00  
"Family", 48 boîtes 4.50  
"Small", 40 boîtes . . 2.25

**CAFE CONDENSE**

Marque Reindeer, "Grande", 24 boîtes . . . . . 5.00  
"Petite", 48 boîtes . . . . . 5.70  
Regal . . . . . 24 boîtes 4.70  
Cacao marque Reindeer . . . . . 4.80

# La Réputation et le Maintien des Préparations de Cacao et de Chocolat de Walter Baker & Co.

ont été établis par des années d'affaires loyales, de fabrication honnête, une ligne de conduite inébranlable quant au maintien de la haute qualité des marchandises et par une publicité large et persistante.



Ceci signifie, pour l'épicer, une demande constante et croissante de la part des clients satisfaits, et, à la longue, de beaucoup le commerce le plus profitable.

Toutes nos marchandises sont vendues en Canada et fabriquées en Canada.

Registered Trade Mark.  
**Walter Baker & Co. Limited**  
Maison Fondée en 1780  
Montréal, P.Q.      Dorchester, Mass.

24 grandes boîtes . . . . .  
Conditions: net, 30 jours  
Lots de 5 boîtes et plus, fret payé jusqu'à 50 cents par cent. Le surplus sera marqué sur la facture.

**THE CANADA STARCH CO., LTD.**  
Manufacturiers des Marques  
Edwardsburg.

Empois de buanderie. La lb.  
Canada Laundry Starch (caisse de 40 liv.) . . . . . 0.07  
White Gloss (caisse de 40 liv.) paquets de 1 liv. . . . 0.07½  
Empois No. 1, Blanc ou Bleu, (caisses de 48 lbs.), boîtes en carton de 3 liv. . . . . 0.08  
Kegs No. 1 d'Empois Blanc No. 1 (caisse de 100 liv.) . . . . . 0.07½  
Barils No. 1 (200 liv.) . . . . . 0.07½  
Edwardsburg Silver Gloss, paquets chromo de 1 lb. (30 liv.) . . . . . 0.08½  
Empois Silver Gloss (48 lbs.) en bidons de 6 liv. . . . . 0.10  
à coulisse de 6 liv. . . . . 0.10  
Kegs Silver Gloss, gros cristaux (100 liv.) . . . . . 0.08  
Benson's Enamel (eau froide) (40 lbs.) la caisse . . . . . 3.00  
Farine de pommes de terre raffinée Casco (caisse de 20 lbs. en paquets de 1 liv.) . . . . . 0.15  
Celluloïd . . . . .  
Boîte contenant 45 boîtes en carton, par caisse . . . . . 3.75  
Empois de cuisine.  
W. T. Benson's & Co's. Celebrated Prepa.ed Corn (40 liv.). 0.08½  
Canada Pure Corn Starch (40 liv.) . . . . . 0.07½  
(Boîte de 20 lbs., ¼c en plus).

Sirup de Blé-d'Inde. Marque Crown. Par caisse

Carres parfaitement cachetés, 3 liv., 1 doz., en caisse . . . . . 3.25  
Boîtes de 2 lbs., 2 doz., en caisse . . . . . 3.25  
Boîtes de 5 liv., 1 doz., en caisse . 3.65  
10 lbs., ¼ doz., en caisse . . . . . 3.55



de 20 lbs., ¼ doz., en	
caisse . . . . .	3.50
Barils, 700 liv. . . . .	0.04½
Demi-baril 350 livres . . . . .	0.04½
Quart de baril, 175 livres . . . . .	0.05
Seaux, 25 livres chaque . . . . .	1.70
— 38½ — . . . . .	2.40
— 65 — . . . . .	3.70

Sirop de Blé-d'Inde. Marque Lily White.

Par caisse

Boîtes de 2 livres, 2 doz., par caisse	3.75
— 5 liv., ¼ doz. par cse	4.15
— 10 liv., 2 doz. par cse	4.05
— 20 liv., ¼ doz. par cse	4.00

(Les boîtes de 5, 10 et 20 livres ont une anse en fil de fer).

Fret payé pour 5 caisses de sirop ou 250 livres, pour 10 boîtes d'empois ou 10 boîtes assorties le sirop et d'empois jusqu'à toute station de chemin de fer dans les provinces de Québec et d'Ontario à l'est ou au sud du Sault Sainte-Marie, Sudbury, North Bay et Mattawa et jusqu'à tous les ports des lacs pendant la saison de navigation.

Conditions, net 30 jours. Pas d'escompte pour paiement d'avance.

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED

Toronto, Ont.



AVIS.—1. Les prix cotés dans cette liste sont pour marchandises aux points de distribution de gros dans Ontario et Québec, excepté là où des listes spéciales de prix élevés sont en vigueur, et ils sont sujets à varier sans avis.

Levain en Tablettes "Royal"  
Caisse 36 paquets à 5c. . . . la caisse \$1.25



Poudre à Pâte "Magic"  
Ne contient pas d'alun

La doz.	La doz.
6 doz. de 5c	\$0.50
4 doz. de 4 oz.	0.75
4 doz. de 6 oz.	1.00
4 doz. de 8 oz.	1.30
4 doz. de 12 oz.	1.80
2 doz. de 12 oz.	1.85
4 doz. de 1 lb.	2.25
2 doz. de 1 lb.	2.30
1 doz. de 2½ lbs.	5.30
½ doz. de 5 lbs.	9.60
2 doz. de 6 oz.	à la
1 doz. de 12 oz.	cse
1 doz. de 16 oz.	\$6.00

Vendue en canistre seulement.

Remise spéciale de 5% accordée sur les commandes de 5 caisses et plus de la Poudre à Pâte "Magic".



LESSIVE PARFUMÉE DE GILLETT

La cse  
4 doz. à la caisse . . . . . 4.30  
3 caisses . . . . . 4.20  
5 caisses ou plus 4.15



Soda "Magic" la Cse  
No. 1 caisse 60 ppts. de 1 lb. . . . . 3.15  
5 caisses . . . . . 3.10  
No. 5, caisse de 100 ppts. de 10 oz. 3.50  
5 caisses . . . . . 3.40  
Bicarbonate de Soude supérieur de "Gillett"  
Caque de 100 lbs. par caque . . . . . 3.25  
Barils de 400 lbs. par baril . . . . . 8.55



Crème de Tartre "Gillett"  
¼ lb. ppts. papier La Doz (4 doz. à la caisse) 2.04  
½ lb. ppts. papier (4 doz. à la caisse) 3.94  
½ lb. Caisses avec couvert vissé (4 doz. à la caisse) 4.71  
Par Caisse

2 doz. ppts ½ lb. (Assortis) \$15.64  
4 doz. ppts ¼ b.  
5 lb. canistres carrées (½ doz.) La lb. dans la caisse . . . . . 68c  
10 lbs. caisses en bois . . . . . 64½c  
25 lbs. seaux en bois . . . . . 64½c  
100 lbs. en barillets (1 baril ou plus) 60c

HENRI JONAS & CIE

Montreal.

Pâtes Alimentaires "Bertrand"

	La lb.
Macaroni Bertrand" . . . . .	12½c
Vermicelle . . . . .	12½c
Spaghetti . . . . .	12½c
Alphabets . . . . .	12½c
Nouilles . . . . .	12½c
Coquilles . . . . .	12½c
Petites Pâtes . . . . .	etc... 12½c

Extraits Culinaires "Jonas" La doz.

1 oz. Plates Triple Concentré	0.88
2 oz. — — —	1.67
3 oz. Carrées — —	2.00
4 oz. — — —	3.50
4 oz. — — —	6.50
16 oz. — — —	13.67
2 oz. Rondes Quintessences	2.00
2½ oz. — — —	2.34
5 oz. — — —	4.00
8 oz. — — —	7.00
8 oz. Carrées Quintessences	7.00
4 oz. Carrées Quintessences, bouchons émeril	4.00
8 oz. Carrées Quintessences, bouchon émeril	7.92
2 oz. Anchor Concentré	1.05
4 oz. — — —	1.83
8 oz. — — —	3.17
16 oz. — — —	6.34

2 oz. Golden Star "Double Force"	0.34
4 oz. — — —	1.50
8 oz. — — —	2.34
16 oz. — — —	5.00
2 oz. Plates Soluble . . . . .	0.34
4 oz. — — —	1.50
8 oz. — — —	2.34
16 oz. — — —	5.00
1 oz. London . . . . .	0.55
2 oz. — — —	0.34
Extraits à la livre de \$1.10 à 4.00	
— au gallon de \$7.00 à 25.00	

Mêmes prix pour les extraits de tous fruits.

Vernis à chaussures La doz.

Marque Froment, 1 doz., à la caisse 0.75  
Marque Jonas, 1 doz., à la caisse 0.75  
Vernis militaire à l'épreuve de l'eau 2.00

Moutarde française "Jonas" La gr.

Pony 2 doz. à la caisse	3.40
Small 2 — —	7.50
Medium 2 — —	10.80
Large 2 — —	12.00
Tumblers 2 — —	10.80
Mugs 2 — —	13.20
Nugget 2 — —	13.20
Athenian 2 — —	13.20
Gold Band Tu 2 — —	13.80
No. 64 Jars 1 — —	13.00
No. 65 — 1 — —	21.00
No. 66 — 1 — —	24.00
No. 67 — 1 — —	13.20

No. 68 — 1 — —	15.00
No. 69 — 1 — —	24.00
Molasses Jugs 1 — —	21.00
Jarres, ¼ gal. 1 — —	36.00
Jarres, ½ gal. ½ — —	54.00

Poudre Limonade "Messina" "Jonas"

Petites boîtes, 3 douz. par caisse, à \$12.00 la grosse.

Grandes boîtes, 3 douz. par caisse, à \$28.00 la grosse.

Sauce Worcestershire

"Perfection", ½ pt. à \$12.00 la grosse, 3 douz. par caisse.

HUILE À CHARBON ROYALITE




En bidon de 1 gallon . . . . . 0.11  
15c pour le bidon.

SAVON

The GENUINE, empaqueté 100 morceaux par caisse.





**THE McCASKEY MAN**  
OF CANADA

compte de débit.  
Son pain et son beurre dépendent de ce commerce. Si vous lui accordez une demi-heure vous en obtiendrez quelques bonnes idées qui conviendront à votre commerce et vous serez on ne peut plus bienvenu, que vous lui remettiez une commande ou non.

Le Service McCaskey travaille autant pour votre client que pour vous, parce que votre client est tout aussi intéressé que vous à connaître combien il doit de jour en jour, et à avoir des comptes tenus de la façon la plus simple et avec le moins de dépense possible, tout comme vous.

Le Service McCaskey paye de lui-même dans les affaires courantes en épargnant du temps, de l'argent et des erreurs au marchand. Une écriture au moment de la vente, et vos livres sont toujours à jour.


Si vous accordez une demi-heure de temps au représentant de McCaskey pour qu'il vous fasse connaître ce qu'il a à vous dire, vous en retirerez un gros profit.

## Accordez une demi-heure à cet homme

Voulez-vous accorder une demi-heure à cet homme pour qu'il puisse vous dire ce que le service McCaskey peut faire pour votre commerce et pour votre clientèle. C'est l'homme du McCaskey et il connaît de A jusqu'à Z les affaires du

**Représentants pour  
Québec:**


E. E. PRECOURT  
J. E. BEDARD  
R. CHOQUETTE  
F. BRUNELLE  
C. E. PICARD



**MCCASKEY**  
"ONE WRITING"

# MCCASKEY

## Toronto (Canada)

 <p><b>AGENCES</b></p> <p><b>AGENCES</b></p> <p><b>LAPORTE, MARTIN LIMITEE</b></p> <p><b>Eau de Vichy</b> Admirable crown . . .50 Btles. 8.00 c-s Neptune . . . . .50 " 8.50 "</p>	<p><b>Limonade de Vichy</b></p> <p>La Savoureuse . . . . .50 Btles 11.00 c/s</p> <p><b>Eau Minérale Naturelle</b></p> <p><b>Ginger Ale et Soda Importés</b></p> <p>Ginger Ale Trayder's— 3/5 6 doz., chop. 1.20 doz. (liège ou couronne) . . . . . — 6 doz., 1/4 btl. . . . .doz. 1.12 1/2 Club Soda Trayder's—</p>	<p>— doz., Splits, 1/4 btles — doz. 1.05 — 6 doz., chop. . . . .doz. 1.15</p> <p><b>Extrait de Malt.</b></p> <p>Miller de Milwaukee, cs 2 doz. 4.25 c-s — Brl. 8 doz. 16.20 Brl.</p> <p><b>Lager Beer</b></p> <p>Millier's High Life, Baril 10 doz. . . . . 15.00 Brl.</p>
--	---	--

# W. H. Escott Co., Limited

---

**COURTIERS EN EPICERIES EN GROS**  
**AGENTS DE MANUFACTURES ET MARCHANDS**  
**A COMMISSION**

Représentants de  
**ACADIA SUGAR  
REFINING CO.**  
**WAGSTAFFE LIMITED.**  
**THOS. J. LIPTON**  
**VAN CAMP PRODUCTS CO. ET  
AUTRES.**

**FONDEE EN 1907**

Etes-vous représentés convenablement et d'une façon satisfaisante dans

**l'OUEST du CANADA?**

Dans la négative veuillez nous envoyer un mot. Permettez-nous de vous causer de cette affaire.

**WINNIPEG — REGINA — SASKA-  
TOON — CALGARY — EDMONTON**

Bureau Principal, 181-183 avenue Bannatyne,  
**Winnipeg.**

ACHETEZ POUR VOTRE CLIENT COMME VOUS ACHETERIEZ POUR VOUS,  
EN PRENANT EN CONSIDERATION LA PLEINE VALEUR!

En chaque boîte **D'ALLUMETTES D'EDDY** que vous lui vendez  
votre client a une boîte généreusement remplie de

**FEU SUR ET SANS DANGER**

CECI S'APPLIQUE EGALEMENT A NOS 30 OU 40 MARQUES.

Il y a une allumette **EDDY** pour chaque fin possible.

Porter Anglais de Guinness dox.

Johnson & Co. c/s 4 doz. Btles 3.20  
8 doz. 1/2 Btles... 2.00

bière Anglaise de Bass dox

Johnson & Co. c/s 4 doz. Btles. 3.45  
c/s 4 doz. 1/2 Btles. 2.15  
c/s 10 doz. 1/4 Btles. 1.45

Thé du Japon

Marque Victoria, c/s 90 lbs.... 25 lb.

Thés Noirs

Marque Victoria, tins de 30 & 50 lbs. 37  
Marque Princess, tins de 30 & 50 lbs. 34



Fait en Canada

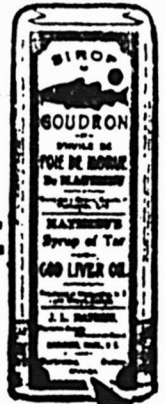
Caisse assortie, contenant 4 douz. \$3.60  
Citron 2 1.80  
Orange 2 1.80  
Framboise 2 1.80  
Fraise 2 1.80  
Chocolat 2 1.80  
Pêche 2 1.80  
Cerise 2 1.80  
Vanille 2 1.80  
Poids, caisse de 4 douz., 15 liv., caisse  
de 2 douz., 8 liv.  
Tarif de fret, 2e classe.



Fait en Canada

Caisse assortie, contenant 2 douz. \$2.50  
Chocolat 2.50  
Vanille, 2.50  
Fraise 2.50  
Citron 2.50

**SIROP**  
**DE GOUDRON ET**  
**D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE**  
**Mathieu**  
**CASSE LA TOUX**



Gros flacons,—En vente partout.

CIE. J. L. MATHIEU, Prop., SHERBROOKE P. Q.  
Fabricant aussi les Poudres Nervines de Mathieu, le meilleur  
remède contre les maux de tête, la Névralgie et les Rhumes Fiévreux.

Sans essence... 2.50  
Poids par caisse, 11 liv. Tarif de fret,  
2e classe.

Le marchand-détaillant devrait con-  
sultier fréquemment les adresses des  
hommes d'affaires et professionnels  
qui mettent leur science et leurs ta-  
lents à sa disposition et y faire appel  
dès que sa situation devient difficile.  
Un bon conseil est souvent d'une gran-  
de utilité dans le commerce.

**ST. LAWRENCE**

**CRYSTAL**



**DIAMOND**

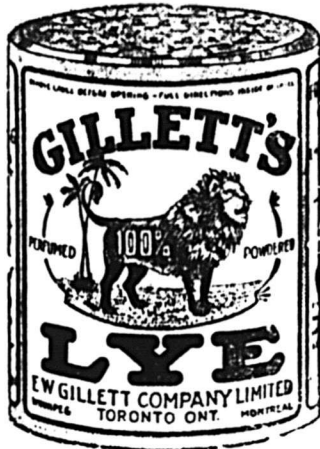
**LUMPS**

Le sucre le plus délicat qui soit sur le marché. Chaque morceau a la  
même dimension. Pas de morceau brisé. Pas de perte.

Fait économiser de l'argent au marchand.

Donne la plus grande satisfaction au consommateur.

## GILLETT'S LYE



**Epiciers :** La Lessive Gillett est toujours et en tout temps un article de forte vente parce qu'il y a tant de manières par lesquelles ce merveilleux nettoyeur et désinfectant aide les femmes dans leurs travaux d'intérieur journaliers! La Lessive Gillett est tellement connue de la ménagère canadienne que la seule chose que vous ayez à faire pour prendre votre part des ventes et profits croissants est de la placer en vue sur votre comptoir et d'en parler à vos clients.

Vendez l'article d'origine et écarterez les nombreuses espèces "tout aussi bonnes".

LA LESSIVE DE GILLETT CONSUME LA CRASSE

E.W.GILLETT COMPANY LIMITED

WINNIPEG TORONTO, ONT. MONTREAL

## Marque Brunswick

Le choix de la récolte  
des pêcheurs



Les poissons savoureux et qui viennent d'être pêchés sont préparés scientifiquement et mis en conserve selon le procédé de Connors. La fraîche saveur de l'océan est entièrement conservée.

Dans tout le Canada les masses jouissent du goût délicieux des Aliments Marins de la Marque Brunswick.

Pour la rapidité de la vente et la satisfaction du consommateur rien ne surpasse ces articles Brunswick.

Pourquoi ne pas entrer dans les rangs aujourd'hui et obtenir votre part des bons bénéfices que procurent ces articles qui conquièrent la clientèle?

Voici notre liste:

¼ SARDINES A L'HUILE,  
KIPPERED HERRING,  
HARENG SAUCE TOMATE

FINNAN HADDIES

(Boîtes ovales et rondes).

CLAMS,

CONNORS BROS. Limited, Black's Harbor (N.B.)

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

Compagnie de Publications des marchands détaillants  
du Canada, Limitée,

Téléphone Est 1184.

MONTREAL

Bureau de Montréal: 80 rue S.-Denis.

ABONNEMENT { Montréal et Banlieue . . \$2.50  
Canada et Etats-Unis . . 2.00 } PAR AN  
Union Postale, frs. . . . . 20.00 }

Circulation fusionnée { LE PRIX COURANT  
Le Journal des marchands détaillants  
Liqueurs et Tabacs  
Tissus et Nouveautés

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.  
A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement à nos bureaux, quinze jours au moins avant la date d'expiration l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable au pair à Montréal.

Chèques, mandats, bons de poste doivent être faits payables à l'ordre du Prix courant.

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:

"LE PRIX COURANT," Montréal.

Fondé en 1887

LE PRIX COURANT, vendredi 8 décembre 1916

Vol. XXIX—No 50

## Le commerce d'hiver --- Les articles particulièrement demandés

Avec les premiers froids, le commerce de détail entre dans une nouvelle phase. La saison des conserves et des articles séchés est arrivée et l'épicière entre brusquement dans la période la plus active de l'année. Les temps froids prédisposent à faire plus de cuisine préparée et en conséquence, la ménagère a besoin d'un approvisionnement de bouche plus considérable.

Un élément important du commerce d'hiver est toujours le produit en conserve. Ceci s'applique non seulement aux liqueurs conservées, mais à tous les produits mis en boîtes, même aux fèves au lard. Ce dernier article courant est un réel "leader" dès que vient la saison rigoureuse. Rien ne fait meilleure figure sur la table, par une soirée froide, qu'un plat fumant de fèves bien préparées. Et cela exige si peu de soin dans la cuisson. Voici donc une suggestion:—un étalage de boîtes de fèves au lard.

Par suite de la récolte réduite des légumes cette année, les prix seront vraisemblablement assez élevés, au cours de l'hiver, pour les articles de conserve. Ce fait n'aura cependant pas d'action sur la demande; au contraire cela produira probablement un effet stimulant. Le public, en général, attribue une plus haute valeur à un aliment de prix élevé.

La cuisine d'hiver fait appel aussi à une plus grosse demande pour le saindoux, le beurre, les épices, la poudre à pâte, la farine et toute la rangée des articles qui entrent dans la préparation des aliments. Il est donc utile en ce moment de passer en revue, par une série d'étalages toutes les spécialités et produits qui servent à la femme d'intérieur dans la bonne cuisine qu'elle cuit.

Les temps froids donnent aussi un regain d'activité à la demande pour fruits de toutes sortes. La disparition des fruits domestiques fait porter les regards sur les oranges, les bananes, les ananas, les raisins, tous

fruits importés dont le consommateur est friand à cette époque de l'année. Dans ce même ordre d'idées, il y a, à l'approche du froid, un véritable engouement pour les fruits secs—pêches, abricots, prunes, etc. Et à ce propos, on peut dire que la véritable importance du département des fruits n'est pas toujours suffisamment appréciée par l'épicière. Il n'étudie pas aussi sérieusement qu'il le devrait la question des fruits. L'épicière qui tient un bon stock de fruits, propres, invitants, d'un aspect appétissant, y trouve un des meilleurs moyens d'attirer la clientèle et de la retenir. La ligne de fruits lui permettra mieux que toute autre de s'édifier une réputation de qualité. Malheureusement, ce fait n'est pas assez pris en considération par bon nombre de marchands-détaillants.

L'hiver est aussi un agent de distribution du thé, du café, du cacao, des extraits de viande, etc. L'été ne suscite la demande que pour des boissons fraîches. La disparition des légumes verts provoque un fort courant en faveur des assaisonnements, pickles, sauces de viande, des catsups, etc. En été, le problème du dessert se confine presque exclusivement à l'approvisionnement de crème à la glace ou de douceurs légères. En hiver, l'appétit exige des desserts plus substantiels et le souci de la ménagère s'en trouve plus compliqué. Cette disposition implique une demande pour poudres à gelées, gélatines, etc. qui permettent de créer une grande variété de desserts sous forme de tartes et de puddings.

Enfin l'approche des fêtes de la Noël et du Jour de l'An suggère l'idée d'épices, de noix, de confitures, de raisins, de biscuits de fantaisie, de bonbons, de chocolat, etc. On ne doit pas oublier que la saison qui précède Noël est le temps où chaque détaillant doit s'efforcer d'attirer une grosse part des affaires qui sont en puissance dans l'atmosphère des fêtes.

VOS CLIENTS LE CONNAISSENT COMME ETANT

"Continuellement bon"

VENDU PAR VOTRE MARCHAND EN GROS

TABAC  
**STAG**  
A CHIQUER

## CONTRATS A PRIX FIXES—CONTRATS A PRIX OUVERTS

Il existe dans le commerce, deux sortes de contrats, qui engagent acheteurs et vendeurs les uns vis-à-vis des autres ou plutôt qui semblent les engager légalement, alors que l'une de ces formes de contrats ne comporte pas les conditions qu'exige un contrat pour être valide devant la loi. Ces deux sortes de contrats sont : le contrat à prix fixes et le contrat à prix ouverts.

Le contrat à prix fixes est celui qui, entre autres clauses, contient celle du prix de vente déterminé.

Le contrat à prix ouverts est celui qui laisse la clause du prix de vente indéterminée.

Ce dernier contrat ne saurait lier légalement les parties.

Pour qu'un contrat possède toute garantie de validité, il lui faut remplir trois conditions essentielles, à savoir que soient spécifiées : 1o la quantité, 2o la qualité, 3o le prix.

Or, il arrive dans certaines branches d'articles ou de produits que les marchands de gros prennent parmi les marchands-détaillants des commandes livrables à une date ultérieure, mais sans fixation de prix, incapables qu'ils sont d'en donner un qui soit justifiable au moment de l'engagement. Cette forme de contrats intervient principalement dans les marchandises en boîtes, les articles de conserve qui dépendent de la récolte et qui sont souvent vendus avant qu'ils soient récoltés. Dans certains cas, les ventes se font au mois d'août, et les prix ne sont connus qu'en octobre ou en novembre.

Bien souvent, lorsque les marchands-détaillants, après avoir reçu leur marchandise, prennent connaissance de la facture qui en indique le prix, ils se voient dans l'impossibilité de vendre à un prix raisonnable, répondant aux nécessités de leur clientèle et ne peuvent, en conséquence, disposer profitablement des articles dont ils se sont chargés inconsidérément. Mais, ce qu'ils ignorent généralement, c'est qu'ils peuvent légalement refuser de prendre livraison de cette marchandise, le contrat intervenu n'ayant été, en réalité qu'une promesse de vente soumise à une condition d'acceptation des prix fixés ultérieurement.

Le contrat à prix ouverts est, en quelque sorte, une option sur la quantité, ce n'est qu'un projet de vente et non une vente ferme. Lorsque les prix sont "sortis", le marchand-détaillant en en prenant connaissance, a le droit d'annuler ou de réduire sa commande, mais pas de l'augmenter.

Il n'est pas inutile de rappeler ce fait aux marchands-détaillants, surtout en ces temps difficiles où les produits mis sur le marché augmentent inconsidérément, souvent, d'une façon disproportionnée à la production et aux disponibilités.

Le marchand-détaillant qui paye des taxes importantes aux municipalités, qui a investi un gros montant d'argent en aménagement de magasin et en stock de marchandise, qui est obligé de fournir à ses clients un service coûteux, ne peut pas se permettre de vendre des articles à perte. Il doit sur tout ce qu'il débite, faire un profit légitime et il ne peut être à la merci d'un contrat léonin qui le contraindrait à prendre livraison d'une marchandise sur laquelle il serait forcé de perdre de l'argent, sans qu'il ait eu en esprit, la moindre intention de spéculation. Il ne faut donc pas qu'il se figure obligé de prendre livraison d'une marchandise dont il

n'a pas connu le prix au moment de la commande, car cette dernière n'est valable que sur acceptation du prix par l'acheteur, les conditions essentielles d'un contrat de vente étant, comme nous l'avons dit plus haut, les spécifications de quantité, de qualité et de prix.

## A PROPOS DES TIMBRES DE COMMERCE

### Pratique illégale d'une compagnie

Une compagnie incorporée par lettre patente, sous la Loi des Compagnies du Canada, a obtenu entre autres pouvoirs, ceux suivants :—

"Faire affaires d'agents de publicité et d'annonce et prendre tels moyens pour promouvoir le commerce des clients de la compagnie par les moyens les plus avantageux et particulièrement par le système des tickets ou coupons vendus ou donnés pour fins d'annonce et échangeables contre des billets de chemin de fer ou de bateau par les clients de la compagnie employant ces tickets ou coupons pour leur commerce."

Cette compagnie prétend que, du fait qu'elle a obtenu de tels pouvoirs dans ses lettres patentes, elle a le droit de mettre en pratique un projet qui est une violation de la loi des timbres de commerce.

Le bureau fédéral de l'Association des Marchands-Détaillants du Canada a fait un examen très sérieux de la question et en est arrivé à la conclusion qu'une compagnie peut être autorisée à faire usage de coupons ou tickets-primés, pourvu que ces coupons soient en conformité avec la loi des timbres de commerce, mais qu'elle ne peut exploiter un pareil commerce si les coupons ou tickets-primés ne sont pas conformes à ladite loi.

Dans le cas de la "National Mileage Company of Canada Limited", le bureau provincial de l'Association des Marchands-Détaillants, a écrit une lettre aux bureaux provinciaux de ladite association leur demandant d'envoyer une lettre à tous leurs membres dans les provinces où la compagnie ci-dessus désignée fait affaires en leur disant que cette pratique est illégale et que tout marchand qui entreprend de donner à ses clients l'un de ces dits coupons est passible d'une amende de même que le client qui en fait usage.

On se souviendra que la loi des timbres de commerce, amendement le Code Criminel, fut passée par le Parlement du Canada, en 1905, à la requête de l'Association des Marchands-Détaillants et que puisque l'Association des Marchands-Détaillants répudie toute pratique illégale, les marchands doivent être actuellement déterminés à combattre tout système qui n'est pas en conformité avec la loi.

Dans la province du Nouveau-Brunswick, une compagnie faisant affaires sous le nom de "Cash Sales System" s'efforce de lancer un système dénommé "une méthode de partage des profits." On entretient des doutes sérieux quant à la légalité de ce système et le bureau fédéral de l'Association des Marchands-Détaillants qui s'est saisi de la question sera très prochainement en mesure de donner à ses membres les renseignements voulus à ce sujet.

### LA CIE EDDY

La nouvelle annonçant la cession probable des biens et propriétés de la Cie Eddy de Hull, a un syndicat de Montréal semble s'accréditer.

Le prix de vente serait de deux millions de dollars.

### IMPORTANT JUGEMENT INTERESSANT LE COMMERCE

La Cour de révision présidée par les honorables juges Fortin, Guérin et Lamothe, a rendu, hier, une décision très importante pour le monde du commerce.

Il s'agissait de déterminer qui devait payer les dommages pour la perte d'une certaine quantité de marchandises, pendant son envoi à l'acheteur par le vendeur. Le 15 juillet 1911, la compagnie "Prairie City Oil Company", de Winnipeg, commandait à la compagnie "Stewart, Munn", de Montréal, 60 barils d'huile de phoque. La maison de Montréal fit venir l'huile de Terre-Neuve et l'expédia à Winnipeg. Les barils coulaient quand ils arrivèrent à Montréal. On les expédia cependant à leur destination. Le connaissement fut fait à l'ordre de "Stewart, Munn", et ils l'envoyèrent à Winnipeg, avec une traite pour \$1,666, représentant la valeur de l'huile. Pendant le voyage, les barils coulèrent davantage et il se perdit 1,250 gallons d'huile, soit à 65 cents le gallon, prix de Winnipeg, une perte de \$812. La compagnie de Winnipeg refusa de payer cette somme et fut poursuivie. La Cour supérieure décida que le connaissement ayant été fait au nom des expéditeurs, la marchandise était demeurée leur propriété, pendant le transport, jusqu'à la prise de possession par la maison de Winnipeg, de sorte qu'ils devaient supporter la perte. Leur action fut en conséquence renvoyée. La Cour de révision a confirmé ce jugement et donné de nouveau gain de cause à la compagnie de Winnipeg, qui était représentée devant le tribunal par Mtre Guy-Papineau Couture.

### TIMBRE DE GUERRE SUR L'OXO OU LE BOVRIL?

Un grand nombre de demandes de renseignements sont parvenues au bureau de Toronto de l'Association des Marchands-Détaillants du Canada regardant l'aposition du timbre de guerre sur l'Oxo ou le Bovril ou autres produits de cette nature. Les informations reçues indiquent que beaucoup d'épiciers et de pharmaciens ont collé des timbres sur ces marchandises. L'Association des Marchands-Détaillants a, en conséquence, averti ses membres que ces produits étant de la catégorie des produits alimentaires, ils n'étaient pas astreints au timbre de guerre.

### VENTE DE PRODUITS ADULTERES

Récemment, trois épiciers de la ville de Peterboro ont été condamnés à \$25.00 d'amende et \$12.00 de frais pour avoir vendu du "Vinaigre du plus fin malt anglais de Turner", qualité trois étoiles.

Les poursuites furent prises par les inspecteurs du gouvernement qui prouvèrent que le vinaigre sous la description ci-dessus était adultéré, au sens de la loi des adultérations. Après enquête, on découvrit que la compagnie qui vendait ces marchandises avait cessé presque complètement ses affaires et que le stock avait été acheté par une autre partie, qui, d'ailleurs, déclina toute responsabilité.

L'Association des Marchands-Détaillants a donc informé ses membres que s'ils possédaient encore de cet article en stock, ils ne devraient pas l'offrir en vente. Il est injuste que le marchand ait à supporter les dommages d'une amende pour la vente de marchandises

qu'il reçut en paquets cachetés et qu'il n'ait dans la plupart des cas, aucun recours contre le vendeur.

Les marchands devraient exiger des manufacturiers une garantie, avec chaque facture, de la forme suivante:

"Je garantis par la présente que les articles sous-mentionnés, manufacturés par moi ou par les personnes à mon service, et vendus par moi à \_\_\_\_\_ aux dates désignées ci-contre, sont purs et non adultérés, au sens de la Loi des Adultérations.

Date	Articles
	Signature du manufacturier ou du vendeur.

### UNE RESOLUTION DES DETAILLANTS DE FORT WILLIAM CONCERNANT LES CHARGES DE CAMIONNAGE

La succursale de Fort William de l'Association des Marchands-Détaillants du Canada vient de passer une importante résolution en ce qui concerne la pratique actuelle des charges de camionnage au consignataire. La résolution qui fait appel à l'action combinée des autres succursales de l'Association, se lit comme suit:—

**RESOLU** qu'il est au meilleur des intérêts du marchand-détaillant du Canada que la pratique des marchands de gros et des manufacturiers de faire payer ou de forcer le consignataire à payer les frais de camionnage incombant à l'expéditeur, soit abolie.

**EN CONSEQUENCE** le meilleur moyen de porter cette question devant le Bureau des Commissaires des Chemins de fer est que chaque association locale de chaque province fasse des représentations à ce sujet à son représentant local aussi bien que directement au Bureau fédéral des Commissaires des chemins de fer soit aux prochaines assemblées des Commissaires dans leurs cités respectives, soit directement à Ottawa.

En vue de cette action, nous membres de la succursale de Fort William de l'Association des Marchands-Détaillants du Canada, demandons au Bureau Provincial de l'Ontario, de couvrir l'intinéraire de la Commission des chemins de fer et de porter cette question à l'attention des différentes associations de la province et des divers bureaux des autres provinces canadiennes.

### TARIFS D'HIVER POUR LES TOURISTES

Des tarifs spéciaux sont maintenant en vigueur pour aller aux endroits favoris de la Floride, de la Géorgie, de la Caroline du Nord, de la Caroline du Sud, de la Louisiane et autres états du sud, ainsi qu'aux Bermudes et aux Antilles. Limite de retour 31 mai 1917. Pour billets, places réservées et tout renseignement, s'adresser à M. O. Dufoe, 122 rue Saint-Jacques, Montréal.

## REVUE ECONOMIQUE CANADIENNE

Le ministère de l'agriculture vient d'être mis au courant d'amendements aux règlements concernant l'entrée aux Etats-Unis des patates canadiennes. A l'avenir des permis seront donnés aux importateurs des Etats-Unis par le bureau d'horticulture fédéral à Washington pour l'admission des patates canadiennes à tous les ports d'entrée au lieu de certains ports spéciaux, comme la chose s'est faite dans le passé. Une inspection de ces patates ne sera pas nécessaire excepté dans les cas spécifiés par le bureau. Les consignations de patates devront être accompagnées de deux copies d'un certificat de la part de l'expéditeur déclarant que les patates sont absolument saines et exemptes au moins de 90 pour cent d'affections reconnues chez les patates. On peut du reste obtenir à ce sujet tous les renseignements voulus en s'adressant à la ferme expérimentale à Ottawa.

• • •

La Chambre a adopté une loi importante qui met fin à un long différend survenu entre le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces. Il s'agit du pouvoir que réclamaient les provinces d'incorporer par lettres patentes provinciales ou par des chartes de la législature des compagnies commerciales. L'affaire a été soumise au conseil privé qui vient de décider que les provinces ont ces pouvoirs.

Par le bill qui vient d'être présenté par Sir Lomer Gouin et adopté il est décrété que les compagnies qui ont été ainsi incorporées par lettres patentes ont toujours eu le droit de faire affaires en dehors de la province et qu'elles l'aurent à l'avenir.

• • •

La grande convention de la Société d'Industrie Laitière tenue la semaine passée à Saint-Jérôme a obtenu un gros succès. Sous la présidence de M. Gustave Boyer, les résolutions suivantes y furent adoptées:

“Résolu qu'on demande au ministre de l'Agriculture de faire passer une loi pour que les patrons paient le lait d'après sa richesse; que le Bureau exécutif étudie les moyens de faire rembourser aux délégués et aux fabricants invités à la convention, les dépenses faites à cet effet; que les cercles agricoles soient représentés, dans la convention; que le Bureau exécutif de la Société étudie les moyens d'organiser une exposition de produits laitiers, qui aurait lieu l'an prochain; enfin que des remerciements soient votés aux journaux qui ont envoyé des représentants.”

• • •

Un rapport de l'Institut International d'agriculture dit que la Roumanie a un stock de blé de 109 millions de boisseaux.

• • •

Les hommes d'affaires de l'Ontario qui ont visité récemment notre province viennent d'inviter à leur tour les hommes d'affaires du Québec à visiter les principaux centres de la province-soeur. La délégation de la province de Québec, sous la présidence de Sir Georges Garneau, de Québec, effectuera ce voyage au commencement de janvier.

• • •

Le rapport financier du Canada pour les huit derniers mois démontre une augmentation de quarante

millions sur la période correspondante de l'année dernière. Le revenu total durant ces huit mois a été de cent quarante millions de piastres. Pour le mois de novembre, le revenu du Canada a été de vingt-trois millions, ce qui est égal au revenu du Canada pour les douze mois de l'année 1880.

• • •

Le nombre de terres imposables dans la province du Québec était en 1915 de 20,029,802. La valeur des biens-fonds imposables, de \$1,274,899,601; celle des biens-fonds imposables mais non exempts temporairement était de \$66,098,863; celle des biens-fonds non imposables était de \$365,873,428.

• • •

L'industrie des poupées dont il n'était pas question au Canada, avant la guerre, est maintenant florissante et notre marché est inondé de ces jouets d'une qualité qui approche fort l'ancienne marchandise européenne.

• • •

Dans les jouets, cette année, l'idée militaire tient une grande place. On cite surtout les fusils à tir rapide. Les chars blindés sont une addition notable aux chemins de fer mécaniques. Il y a aussi l'étalage ordinaire des chevaux et voitures, ameublements de poupée, service de vaisselle, boîtes à musique, etc. Il y a également quantité de marchandises japonaises.

• • •

Les quatre provinces de l'Ouest canadien, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Anglaise comprennent une superficie de 1,081,649 milles carrés. Leur population est de 1,714,189.

Le milleage des chemins de fer des 4 provinces de l'Ouest dépasse, à présent, 16,000 milles et augmente chaque année.

• • •

Les pêcheries des 4 provinces de l'Ouest ont une production annuelle d'une valeur de \$14,000,000, dont \$13,000,000 provenant des pêcheries de la côte du Pacifique et plus de \$1,000,000 provenant des pêcheries de laes des provinces des Prairies. Il y a 41,000,000 d'acres de bois commercial dans ces 4 provinces.

• • •

La production annuelle du grain dans l'Ouest atteint actuellement \$300,000,000.

### LA VILLE BALNEAIRE D'AMERIQUE

Le nom de "Mount Clemens" (Mich.) est familier dans toute l'Amérique et connu en Europe. Ses sources minérales ont soulagé un grand nombre de personnes souffrant de rhumatisme, de névralgie et d'autres maladies. Les hôtels de Mount Clemens, ouverts toute l'année, sont modernes et de premier ordre et leurs tarifs sont raisonnables. La meilleure manière de se rendre à Mount Clemens est de prendre le chemin de fer du Grand-Tronc. Service de trains splendide. Pour renseignements complets, s'adresser à M.-O. Dafoe, 122 rue Saint-Jacques, Montréal.



## LA QUESTION DES POMMES DE TERRE

**Fausse impression parmi le public. — Les véritables raisons de la situation actuelle.**

Durant ces dernières années on a beaucoup écrit et dit sur la question des pommes de terre. On a accusé les marchands de faire des profits exorbitants sur la vente des patates et l'on a prétendu que les détenteurs de chars de patates préféraient les laisser perdre plutôt que de les vendre à un prix plus réduit que celui demandé.

Comme tout cela est faux et comme on s'est plu à dénaturer les choses! Et d'abord les pommes de terre sont-elles chères et pourquoi! Il est incontestable que les pommes de terre sont à l'heure présente d'un prix beaucoup plus élevé qu'elles ne l'étaient en juin où les marchands de gros ont pu se les procurer à \$1.25 et \$1.35 le sac.

Il y a à ceci plusieurs raisons, dont les principales sont les suivantes:

1o La récolte déficitaire dans l'Ontario et le Québec. Les rapports pour ces deux provinces indiquent une production au-dessous de la normale. Sans doute, la récolte de l'Ouest a été abondante, mais avec les temps froids cette production va être dirigée sur les Etats-Unis. L'Ile-du-Prince-Edouard a eu une récolte satisfaisante mais de qualité médiocre.

2o L'augmentation de l'exportation. Les comtés de Carleton, de Victoria et d'York qui sont les principaux endroits de production du Nouveau-Brunswick où se cultivent les variétés des Montagnes Vertes et Delaware ont eu une bonne récolte mais, comme ils sont situés en bordure des Etats-Unis, une grande partie de la production s'y est dirigée parce que les prix offerts y étaient plus avantageux qu'au Canada. En outre 3,000 barils par semaine ont été expédiés à Cuba.

Une nouvelle demande a aussitôt été créée pour les pommes de terre évaporées pour l'armée. Il y a à Belleville une usine qui prépare 90,000 livres de pommes de terre évaporées par semaine, pour l'armée française et ce n'est là qu'une des vingt usines de produits évaporés qui absorbent chacune à peu près la même quantité.

3o Les prix élevés du transport et ses difficultés. Les provinces d'Ontario et du Québec ayant donné une récolte ne répondant pas aux besoins de la population, nous avons été obligés de nous adresser au Nouveau-Brunswick pour notre approvisionnement. Les frais de transport se sont trouvés accrus d'autant et les difficultés de transport n'en ont pas été simplifiées, loin de là.

On a fait tout un monde des quelques chars de pommes de terre qui avaient séjourné sur les voies ferrées de nos gares et on en a tiré des conclusions qui sont l'antipode de la vérité.

Il faut nous rappeler que les cultivateurs du Nouveau-Brunswick placent généralement leurs récoltes de patates dans des granges ouvertes où rien ne les protège de la gelée. A l'approche de la mauvaise saison, les producteurs ont fait appel au gouvernement pour avoir des wagons susceptibles de transporter leurs pommes de terre, en bonnes conditions, aux acheteurs des principaux centres. Après plusieurs sollicitations, le gouvernement s'est décidé à envoyer un train complet pour décongestionner les granges des cultivateurs.

Mais le convoi composé de wagons impropres à ce trafic, subit en cours de route les atteintes du froid et les pommes de terre arrivèrent à destination à moitié gelées. Les acheteurs ne voulurent pas accepter ces envois sans que les expéditeurs assument la responsabilité des pertes provoquées par la gelée. Il y eut échange de correspondance et avant qu'une entente intervint entre les deux parties en cause, quelques jours passèrent donnant motif à certains agitateurs, pour faire supposer que la présence desdits wagons était une machination des accapareurs.

Le déchargement de ces wagons ne se fit pas non plus, en un jour. On ne peut guère employer pour cet ouvrage que quatre hommes par wagon.

De tout ceci, il ressort que l'agitation provoquée parmi le public au sujet du prix des pommes de terre, est hors de propos et la chose est d'autant plus regrettable que les marchands-détaillants en subissent les déplorables conséquences.

Au demeurant, il n'y a pas qu'au Canada que le public a à supporter le fardeau de la cherté en ce qui concerne les pommes de terre et l'encombrement des wagons. Un bulletin récent du Département de l'Agriculture des Etats-Unis fait rapport des marchés comme suit: Boston—86 chars arrivés, 166 retenus, se vendant de \$1.60 à \$1.65 le boisseau; Cleveland—21 chars arrivés, se vendant \$1.65 à \$1.80 le boisseau; Cincinnati—les meilleures qualités, se vendant \$1.72, \$1.75, et les moins bonnes \$1.65, \$1.70; Détroit—pommes de terre blanches, \$1.75 le boisseau, Montagnes Vertes, \$1.85 le boisseau; New-York—195 chars non déchargés, marché calme; les Maines se vendant \$1.70 à \$1.75 le boisseau; Philadelphie—30 chars arrivés, 128 maintenus, pommes de terre des prairies se vendant \$1.65, \$1.75 le boisseau; Saint-Louis—blanches du Nord, \$1.53 à \$1.60 le boisseau.

Sur tous les marchés américains, les prix semblent être d'environ \$1.70 le boisseau, ce qui est équivalent à \$2.30 le sac de 90 livres, la moyenne canadienne.

Les prix dans le Nouveau-Brunswick sont déterminés par les prix dans l'Etat du Maine (E.-U.) à quatre milles de la frontière, et comme on peut le noter dans les rapports du Département de l'Agriculture publiés par Washington, le prix pour les dernières semaines a été de \$4.00 le baril de 165 livres. Selon ces mêmes rapports officiels, les fermiers du Maine passent couramment des contrats à \$5.00 le baril pour livraisons en février.

Le prix moyen payé au fermier du Nouveau-Brunswick a été, pendant ces dernières années de \$3.50 à \$3.75 le baril. Si l'on ajoute à ce prix, le taux du transport et les menues dépenses on verra que les prix du marché de Montréal ne sont rien moins que raisonnables.

On conviendra que ceux qui achètent les pommes de terre au seul prix élevé auquel ils peuvent se les procurer pour satisfaire à leur clientèle, ne sont pas obligés de les vendre à perte pour faire plaisir aux riches philanthropes ou aux politiciens en quête de réclame tapageuse.

Si le Gouvernement veut faire une enquête sur la question des pommes de terre, qu'il commence par s'assurer du service convenable de son chemin de fer, qu'il n'attende pas à la dernière minute pour fournir les

moyens de transport nécessaires à la livraison de cette denrée alimentaire et qu'il mette en roulement des chars appropriés à ce trafic, chauffés comme il convient à cette époque.

Les rumeurs fantaisistes qu'on a lancées parmi le public pour expliquer les prix élevés des pommes de terre ont atteint directement le marchand-détaillant en faisant planer sur lui une injuste suspicion, et il faut blâmer hautement ceux qui se prêtent à pareille manœuvre et égarent l'opinion publique sous couleur de faire oeuvre humanitaire.

### LE PROBLEME DE LA DISTRIBUTION

M. J.-A. Beaudry, le secrétaire-trésorier de l'Association des Marchands-Détaillants a fait hier jeudi une très intéressante conférence au "lunch" de la "Montreal Publicity Association." Le sujet choisi était "Le problème de la distribution au point de vue du marchand de gros, du manufacturier et du détaillant". Avec beaucoup d'à-propos, M. Beaudry s'inspirant des conditions présentes, démontra avec une logique rigoureuse, que le système de distribution par l'ordre régulier comprenant les trois échelons du commerce, était le plus économique, si opéré d'une façon honnête. Sans doute, là comme ailleurs, il y a des abus de commis, mais la généralité de nos hommes d'affaires restent fidèles aux principes de loyauté qui sont la fondation du commerce légitime et leur action constitue le plus grand service que le public puisse recevoir.

### LES MARCHANDS DE BOIS

Les élections annuelles de l'Association des Marchands de Bois de Montréal ont eu lieu lundi dernier et elles ont donné les résultats suivants: Président, Arthur Campbell; vice-président, P.-D. Gordon; trésorier, F.-W. Coller; secrétaire, Stanley Cooke; administrateurs, W.-A. Filion, Geo. Grier, D.-H. Rutherford, et D.-H. McLennan.

Le président a soumis son rapport annuel et il a signalé surtout la hausse des taux de transport du bois.

L'attention de l'Association a été attirée sur la demande faite par les voies ferrées à la commission des chemins de fer pour élever de \$1.00 à \$4.00 par jour les frais de surestaries; demande qui sera entendue par les commissaires le lundi, 11 du courant, à Toronto.

### DE TOUT UN PEU

Une nouvelle fabrique de munitions de guerre va s'installer dans les limites Est de Montréal. Il s'agit de l'usine de la "International Manufacturing Company."

La Foire de Lyon (France) destinée à remplacer la Foire de Leipzig (Allemagne) se tiendra du 1er au 15 mars 1917. L'an dernier cette manifestation commerciale obtint un plein succès; les affaires qui y furent traitées s'élevèrent à 52 millions de francs tout en tenant compte des quelques 40 millions de francs de commandes qui furent refusées. Les manufacturiers canadiens auraient avantage à y être représentés.

On dit que la Russie a dépensé plus de \$360,000,000 aux Etats-Unis pendant les 25 derniers mois, pour des munitions de guerre et du matériel de chemin de fer.

L'instruction dans la province du Québec.—

Le nombre des municipalités scolaires dans la province au 30 juin 1915 était comme suit:

1283 municipalités scolaires catholiques

363 municipalités scolaires protestantes

25 nouvelles municipalités ont été érigées en 1916, ce qui donne un total de 1671.

La construction des édifices scolaires continue à être très active; une somme de \$2,086,287 a été consacrée à cette fin au cours de l'année 1915-16 dans la province de Québec.

Le Conservatoire Lassalle vient de fêter le 10e anniversaire de sa fondation. Cette intéressante institution est plus que jamais la propagatrice du beau parler français.

La municipalité de Montréal va enquêter sur la cherté des vivres. Pourvu que cette enquête n'ait pas le sort d'inutilité qu'ont eu celles qui l'ont précédée!

Bétail en Alberta:—

	1911	1915
Chevaux . . . . .	407,153	620,000
Vaches laitières . . . . .	147,687	210,000
Autres bestiaux . . . . .	592,163	915,000
Moutons . . . . .	133,592	525,000
Pourceaux . . . . .	237,510	400,000

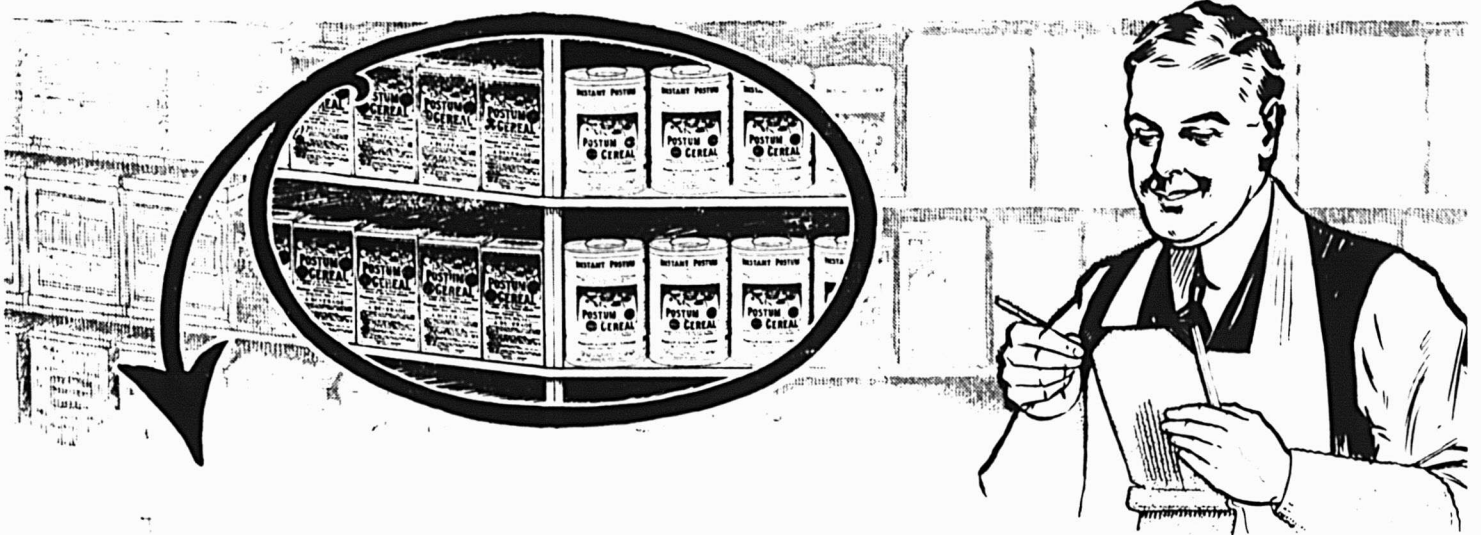
Succursales de banques:—

Provinces	1902	1908	1912	1916
Manitoba . . . . .	79	162	204	201
Saskatchewan . . . . .	....	145	375	402
Alberta . . . . .	....	106	255	241
Territoires du Nord-Ouest	79	....	....	....
Colombie Anglaise . . . . .	55	104	237	194
Totaux . . . . .	213	517	1,071	1,038

Pendant la seconde année de la guerre le commerce total du Canada, à l'exclusion de la monnaie, atteignit le nouveau record de \$1,668,880,000 contre \$920,532,000 pour les douze mois précédents. La balance du commerce, en faveur du Canada s'élevait à \$359,860,000 pour l'année finissant en août 1915. La balance favorable réunie pour les deux années est de \$448,948,000, et l'exportation des articles manufacturés pour les deux années de guerre se montait à \$453,867,000, soit plus de quatre fois la valeur totale des exportations de produits manufacturés pendant les deux ans précédant la guerre.

### PUITS SAINT-CATHARINES

Les merveilleuses propriétés curatives de leurs eaux ont rendu ces sources minérales célèbres. Si vous n'avez pas encore entendu parler du célèbre puits de Saint-Catharines consultez votre "Encyclopedia Britannica". Ces eaux accomplissent des merveilles dans les cas de rhumatisme et reconstituent le système épuisé en un espace de temps remarquablement court. Saint-Catharines est située sur la ligne principale du chemin de fer du Grand-Tronc. Des informations complètes seront fournies sur demande adressée à M. O. Dafoc, 122 rue Saint-Jacques, Montréal.



## Espace sur les tablettes qui rapporte de l'argent

Si tout l'espace sur les tablettes était aussi profitable que celui qui est consacré à POSTUM, les épiciers gagneraient plus d'argent.

# POSTUM

est pratiquement vendu quand on le reçoit en magasin, parce qu'une vaste publicité constante en active la vente. Il ne demande qu'un modeste placement de fonds et ne laisse pas de rebuts, le stock se vend rapidement et le bénéfice qu'il donne aux épiciers est bon.

On devrait toujours en avoir un bon approvisionnement en magasin.

**Aucun Risque Ventes Garanties !**

Canadian Postum Cereal Co. Limited, Windsor (Ont. Canada).



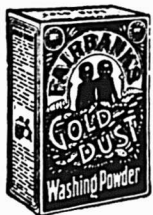
## GOLD DUST SE VEND CONSTAMMENT



*Inutile d'argumenter pour vendre Gold Dust*

Il disparaît rapidement de vos tablettes parce que les ménagères en ont fait usage pendant des années. Elles savent exactement ce qu'il leur enlève de travail en fait de lavage de planchers et de vaisselle et d'innombrables tâches qui étaient des corvées avant l'apparition de Gold Dust.

*Avec un bon approvisionnement de Gold Dust vous ne désappointerez aucun de vos meilleurs clients. Comment est votre approvisionnement ?*



THE N. K. FAIRBANK COMPANY

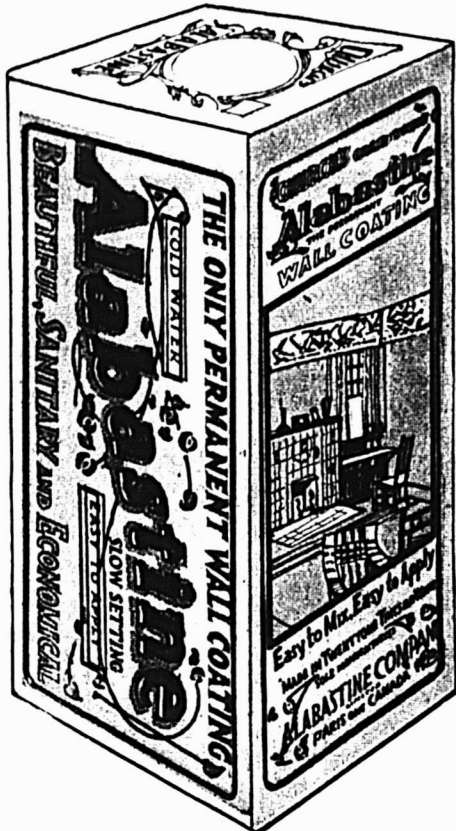
LIMITED

MONTREAL

*"Laissez les JUMEAUX GOLD DUST faire votre ouvrage."*



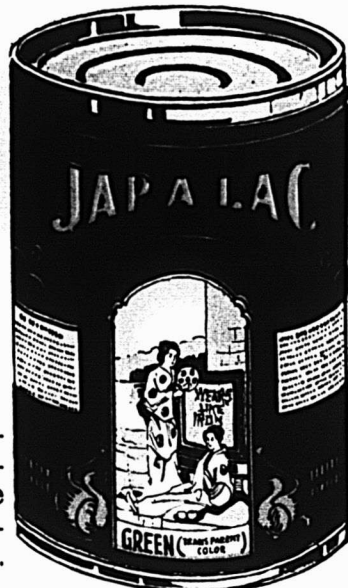
# 3 Meilleures Spécialités En fait de Peinture qui se Vendent le Mieux



**ALABASTINE**

Vous désirez que votre stock se renouvelle rapidement en vous donnant un bon bénéfice. Voici votre occasion d'emmagasiner un assortiment d'articles de vente rapide. Rappelez-vous que

Vos bénéfices sont de 35 à 66 2-3%.



**JAP-A-LAC**

**ALABASTINE      JAP-A-LAC      VERT LUCAS**

Aucun assortiment de peintures n'est complet sans ces spécialités bien connues qui sont l'objet d'une publicité nationale.

Leurs noms sont devenus familiers dans toutes les maisons.

Elles sont reconnues comme modèles pour leurs fins spéciales.

Vos clients les connaissent, les demandent par leur nom et ne se contenteront pas d'avoir des produits similaires.

Ce sont les spécialités "qui se vendent le mieux" en fait de peintures et

Vous réalisez un  
bénéfice de  
**35 à 66  $\frac{2}{3}$  %**  
sur tout ce que vous  
vendez



**VERT LUCAS**

## McARTHUR, IRWIN, LIMITEE

Successeurs de McARTHUR CORNEILLE & CIE

21 rue Saint-Paul Ouest, - Montréal

Fabricants de peinture depuis 1842

Découpez ce coupon. Signez-le et expédiez-le aujourd'hui par la poste. Vous recevrez des détails complets au sujet de ces Articles qui créent le commerce.

McARTHUR, IRWIN, LIMITEE  
21 rue St-Paul Ouest, Montréal

Veuillez m'envoyer des renseignements spéciaux et complets sur ces 3 articles qui se vendent le mieux. J'ai mis un X à côté de celui qui m'intéresse particulièrement.

ALABASTINE	JAP-A-LAC	VERT LUCAS
------------	-----------	------------

Nom \_\_\_\_\_

# La Peinture de Maison qui se Vend le Mieux

Une peinture qui a subi les épreuves les plus complètes pour la durée et l'usage sous les conditions climatériques les plus extrêmes de la province de Québec depuis 1842.



Une peinture satisfaisante pour l'intérieur et l'extérieur en laquelle on peut avoir pleine confiance. Un bénéfice généreux pour vous.

## PEINTURES LIQUIDES CROWN DIAMOND

Quand vous vendez de la peinture vous aimez à avoir l'impression de donner à vos clients la meilleure valeur possible pour leur argent et, en même temps, réaliser un bon bénéfice.

Si vous avez une agence de Peinture CROWN DIAMOND vous vendez des articles que vous pouvez garantir en toute confiance; vous avez un grand nombre de points particuliers et distinctifs pour la vente et obtenez un bénéfice généreux.

Nous avons étudié spécialement et sérieusement la question de la vente des PEINTURES CROWN DIAMOND au point de vue des commerçants.

Signez et mallez *maintenant* ce coupon par la poste et vous apprendrez comment les qualités spéciales de ces peintures pour la vente vous aideront à faire un plus grand commerce de peinture.

### COUPON

McARTHUR, IRWIN, LIMITEE  
21 rue St-Paul Ouest, Montréal

Je désire vivement vendre plus de peinture et réaliser de plus forts bénéfices et j'ai intérêt à être mieux renseigné au sujet des points spéciaux relatifs aux PEINTURES CROWN DIAMOND.

Nom .....

Adresse .....


## McARTHUR, IRWIN, LIMITEE

Successeurs de McARTHUR CORNEILLE & CIE

Fabricants de Peinture depuis 1842

MONTREAL

# THÉ DU JAPON



Les personnes aux goûts raffinés apprécient l'arome exquis, incomparable du Thé du Japon. Cultivé, préparé et emballé sous le contrôle de l'Association des Producteurs de Thé du Japon, il est toujours pur, exempt de poussière, de côtes et de feuilles brisées.

L'HEURE DU THE

Le Gouvernement du Japon défend l'adultération et la coloration du Thé.

EN VENTE CHEZ TOUS LES  
EPICIERS

*Comment nous aidons le Marchand à vendre le Thé du Japon.  
Une annonce au "Consommateur"*

**SANS** aucun doute vos profits sur vos ventes de thé sont considérablement influencés par l'importance de la demande des consommateurs pour les lignes spéciales que vous avez en stock.

Une forte demande provenant des consommateurs constitue une preuve évidente de leur haute qualité—il n'y a pas de campagne de publicité, si forte et si agressive soit-elle, qui puisse maintenir cette demande si l'on ne peut pas se fier à la qualité.

**MAIS** lorsque la qualité supérieure et une publicité agressive se trouvent combinées, comme dans le cas du *THE DU JAPON*, elles créent une demande qui remplit la caisse enregistreuse de l'Epicier.

**VOUS** attirerez de nouveaux clients, vos premiers clients vous reviendront et vous retiendrez les anciens clients en leur vendant du Thé du Japon--le produit délicieux et savoureux du Japon.

*Tenez-en un étalage à l'endroit où  
la ménagère pourra l'apercevoir.*

# Le Marché de l'Alimentation

## AVIS

Les prix que nous donnons ici sont ceux du jeudi 7 décembre, 1916, obtenus quelques heures avant l'impression de ce journal.

## GRAINS ET FARINES MARCHÉ DE CHICAGO

**A terme:**

	Ouverture	Haut	Bas	Fermeture
<b>Blé—</b>				
Déc...	\$1.61%	\$1.66½	\$1.61	\$1.66½
Mai . . .	1.72½	1.76%	1.71%	1.76%
Juill. . .	1.41½	1.46%	1.41	1.46
<b>Mais —</b>				
Déc. . . .	0.88	0.90%	0.87½	0.90%
Mai . . . .	0.90%	0.92%	0.89%	0.92%
Juill. . . .	0.90%	0.92%	0.89%	0.92%
<b>Avoine—</b>				
Déc . . . .	0.51	0.52%	0.50½	0.52%
Mai . . . .	0.55½	0.57%	0.55%	0.57%
Juill . . .	0.52%	0.54%	0.52%	0.54%

Cotations au comptant:—  
Blé—No 2 rouge, \$1.72%; No 3 rouge, \$1.60; No 2 dur, nominal; No 3 dur, nominal,  
Mais—No 2 jaune, 90½c à 91%; No 2 jaune, 88c à 90½c; No 4 blanc, 89½c à 89¾c.  
Avoine—No 3 blanche, 51½c à 53c; standard, 52c à 53½c.  
Seigle—No 2, nominal; No 3, nominal; No 4, \$1.21.  
Orge—85c à \$1.23.  
Graine de Mil—\$3.50 à \$5.50.  
Graine de Trèfle—\$12 à \$17.

## MARCHÉ DE MONTREAL CEREALES

Blé No 1 Northern . . . . .	1.99
— 2 — . . . . .	1.95
— 3 — . . . . .	1.84
— 4 — . . . . .	1.75½
Avoine No 1 C.W. . . . .	0.69½
— No 2 C.W. . . . .	0.67½
— No 3 C.W. . . . .	0.66%
— No 1 extra pour le bétail . . . . .	0.66%
— No 1 — . . . . .	0.66%
— No 2 — . . . . .	.65%
Avoine No 2 Blanche . . . . .	0.00
— No 3 — . . . . .	0.00
Maïs Jaune No 3 . . . . .	1.12
Orge du Manitoba . . . . .	1.02

## LE MARCHÉ DE LA FARINE

**Fortes à boulanger**

Bakers Special . . . . .	2 sacs	9.00
Manitoba S.B. . . . .		8.90
Keetawba . . . . .		9.00
Montcalm . . . . .		9.00
Medora . . . . .		9.70

**Patentes du Printemps:**

Royal Household . . . . .	2 sacs	9.70
Five Roses . . . . .		9.70
Glenora . . . . .		9.20
Hurona à Pâtisserie . . . . .		9.70
Harvest Queen . . . . .		9.20

**Patentes d'Hiver:**

Hurona (à pâtisserie) . . . . .	2 sacs	9.70
Farine de blé-d'Inde blanc pour boulanger . . . . .		6.60
pour ergrais. . . . .		5.20

**Farine d'avoine:**

Avoine roulée, sacs de 90 liv. . . . .		0.00	3.60
baril . . . . .		0.00	7.45

## ISSUS DE BLE

Son, au char, tonne . . . . .	32.00	33.00
Grue, . . . . .	35.00	36.00
Middlings d'Ontario, au char, tonne . . . . .	38.00	40.00
Moulée pure, au char . . . . .	45.00	48.00
Moulée mélangée . . . . .	43.00	

## FOIN PRESSE ET FOURRAGE

Foin No 1 . . . . .	13.00	13.50
— No 2 . . . . .	12.00	
— No 3 . . . . .	11.50	
Foin et trèfle . . . . .	10.50	

## FROMAGE — BEURRE — OEUFS

**Montréal**

Fromage coloré de l'Ouest, le meilleur . . . . .	0.25%	0.25%
— blanc . . . . .	0.25	0.25%
— blanc de l'Est . . . . .	0.24	0.24%
— coloré de l'Est . . . . .	0.24%	0.24%
— Oka . . . . .	0.00	0.35
Beurre de crèmerie, 1re qualité . . . . .	0.43%	0.44
— d'hiver, . . . . .	0.42%	0.43
— de ferme . . . . .	0.37%	0.38
— 1re qualité . . . . .	0.38%	0.39

Dernières ventes de la Société Coopérative-Agricole des Fromagers du Québec:—

Fromage blanc No 1 . . . . .	0.00
— No 2 . . . . .	22 13-16
— No 3 . . . . .	0.20%
— coloré No 1 . . . . .	0.00
— No 2 . . . . .	0.00
— No 3 . . . . .	0.00
Beurre de crèmerie, 1re qualité . . . . .	0.42%
— bon . . . . .	0.40%
— pasteurisé . . . . .	0.42%

Oeufs strictement frais . . . . .	0.65
— frais . . . . .	0.60
— choisis No 1 . . . . .	0.44
— mirés . . . . .	0.39
— No 2 . . . . .	0.36

## FROMAGES IMPORTES

Bonne demande.  
Le fromage de Roquefort se vend 65c la livre. Très rare.  
Gruyère, très rare.

## MIEL

Miel blanc No 1 en gâteaux . . . . .	0.14%	0.15
— brun No 1 . . . . .	0.12%	0.13
— coulé en chaudière de 30 lbs: Blanc, la livre . . . . .	0.12%	0.13
Brun, la livre . . . . .	0.10%	0.11
Miel de sarrasin . . . . .	0.09	0.10

## PRODUITS DE LA CAMPAGNE

Produits de l'érable.—On cote les prix suivants:

Pur sirop d'érable, boîte de 8 lbs. . . . .	0.90	0.95
de 10 lbs. . . . .	1.05	1.10
de 13 lbs. . . . .	1.25	1.30
choix extra . . . . .	1.40	1.50

Sucre d'érable, la liv. . . . . 0.14 0.16

Fèves.—On cote les prix suivants:

Choisies à la main, lots de char . . . . .	7.00	7.25
3 lbs. pickers . . . . .	6.75	6.90
5 — . . . . .	6.25	6.50
7 — . . . . .	5.75	6.00

## POMMES DE TERRE

Montagnes Vertes, par charge de wagon . . . . .	1.75
En gros, le sac . . . . .	2.10
De Québec, \$1.60 le sac de 80 livres, hors vole.	
De Québec, en gros, le sac, \$1.75 à \$1.85	

## GAZOLINE

Le gallon . . . . . 0.37½

## MARCHÉ A PROVISION

Porcs vivants, lots de choix, \$11.90 à \$12.25 les 100 liv., pesés hors charrs; porcs apprêtés fraîchement tués des abattoirs, \$15.75 à \$16.75 les 100 liv.; jambons, 8 à 10 liv., 25c la liv., jambons, 12 à 14 livres, 24 cents la livre, jambons poids moyens et lourds, 23; bacon pour breakfast, 27 cents; bacon de choix Windsor, 29 cents la livre; bacon de Windsor, désossé 30 cents la lb.; saindoux, qualité "Pure Leaf", 20 à 21c la liv. en seaux de 20 lbs, en bois; saindoux qualité "Pure Leaf", 19½ à 19¾c la liv. en seaux de 20 lbs, en ferblanc; saindoux composé, 16½ à 16¾c la liv. en seaux de 20 liv., en bois; saindoux composé, 15½ à 15¾c la liv., en seaux de 20 liv., en ferblanc.

## HUITRES

Standard, sans écailles, No 3, le bidon . . . . .	5.00
le bidon . . . . .	5,
De choix . . . . .	8.25
le bidon . . . . .	5.50
le bidon . . . . .	5,
Cape Cod moyennes le baril . . . . .	9.00
Blue Points. . . . .	10.00
Malpèques . . . . .	9.00 13.00

## PEAUX VERTES

Boeuf inspecté No 1 . . . . .	0.00	0.27
— No 2 . . . . .	0.00	0.26
— No 3 . . . . .	0.00	0.25
Veau No 1 . . . . .	0.00	0.36
— No 2 . . . . .	0.00	0.34
Peau de mouton . . . . .		3.20
Peau de cheval No 1 . . . . .		9.00

## LEGUMES

Choux (Montréal), la douzaine . . . . .	0.75	1.00
Laitues pommées de Boston, la douz. . . . .	2.00	2.25
Patates sucrées, le panier 1.75 . . . . .		2.00
Céleri de Californie, 5, 6 et 7 douz. au panier, le panier . . . . .		7.25

## OIGNONS

Espagnols, en caisse d'environ 130 livres, la caisse . . . . .		6.25
Oignons rouges, la liv. . . . .		0.04

**BAISSE DES PRIX DES GRAINS ET DE LA FARINE**

Depuis la semaine dernière, les prix des grains et de la farine ont subi une baisse accentuée, comme on le constatera en consultant nos listes, mais le marché aux grains s'est remis à la hausse, à Chicago, parce que, paraît-il, les commandes de l'étranger sont nombreuses et importantes.

A Montréal on cote le blé comme suit: No 1 Northern \$1.99; No 2, \$1.95 et No 3, \$1.84. L'avoine a subi une baisse de 7 à 9 cents.

La baisse des prix de la farine est de 80 à 90 cents par baril.

D'autre part les issus de blé sont à la hausse: le son a augmenté de deux à trois dollars par tonne, ainsi que le grue, la moulée, etc.

**FROMAGE, BEURRE ET OEUFS**

On n'a constaté que de légères fluctuations, depuis une semaine, dans les prix du fromage et du beurre, à Montréal. Le ton du marché au beurre était un peu plus faible vers le milieu de la semaine et à la vente de la Société coopérative des fromagers de la province de Québec on a enregistré une baisse de 1 cent pour le beurre et de 2 cents environ pour le fromage.

Le prix des oeufs s'élève toujours de plus en plus. Les oeufs strictement frais se vendent maintenant près de 5 cents et demi la pièce et bien que l'approvisionnement soit ample le ton du marché se maintient ferme.

**LES POMMES DE TERRE**

Il y a eu quelques changements, depuis une semaine, dans les prix des pommes de terre. Les Montagnes Vertes sont cotées à \$1.75 et les Québécois à \$1.60 le sac, par charge de wagon, soit, pour ces dernières, une diminution de 30 cents.

**LE SAINDOUX SUIT LE MOUVEMENT**

Il y a quelques années on trouvait qu'à 20 cents la livre le beurre était trop cher. Aujourd'hui, le saindoux se vend plus cher que le beurre de ce temps-là, soit, en tinette, 22% c, en seau, \$4.50, etc.

Nous cotons:—

Saindoux pur, en tinette	0.22%
en seaux	4.50
en cse de 10 liv.	0.22%
en cse de 5 liv.	0.23%
en cse de 3 liv.	0.23%
blocs d'une liv.	0.23%

**POMMES**

McIntosh en boîtes, extra fancy, 113, 125, 150 et 160	3.00
McIntosh Rouges, No 1, baril	8.00
No 2	5.75
No 3	4.50
Fameuses No 1	7.00
No 2	5.50
No 3	4.50
Baldwins No 1	5.25
No 2	4.75

**FRUITS DE CALIFORNIE**

Raisin, "Emperor"	3.25
la caque,	5.25
Raisin Tokay, le panier	3.50 3.75
Poires Bartlett, la boîte	4.00 4.50
Poires Beurre Clairgeau	4.00 4.25
Poires Winter Nellis	0.00 5.00
Pêches, boîtes, la boîte	0.00 3.50

Raisins Almeria "extra fancy", la caque	7.25
"fancy"	6.75

**CANNEBERGES**

Canneberges foncées de Cap Cod, le baril	10.50
--	-------

**ORANGES MEXICAINES**

126 et 150	2.65
176, 200, 216 et 250	2.75

**ORANGES NAVEL**

126 et 150	3.50
176, 200, 216, 250 et 288	3.75

**CITRONS**

Mesina extra, de fantaisie, gros-seur 300 (boîtes seulement)	3.50
--	------

**PAMPLEMOUSSES**

"Gray", grosseurs 54 et 64	3.75
80, 96	4.00

**BANANES**

Port Limon Jumbos, par régime	2.75 3.00
-------------------------------	-----------

**FIGES NOUVELLES DE CALIFORNIE**

Figes de Californie, 5½ onces, la boîte	0.10
---	------

**FRUITS SECS**

Dattes nouvelles Hallowees, paquets d'une livre	0.11
Fine Hallowees, "Golden Stock" la livre	0.11
Anchor, 36 paquets à la caisse, le paquet	0.11
Dromadaire, caisse de 36 paq., le paq.	0.14

**Raisins de Corinthe La liv.**

Corinthe, Fillatras, en cartons 1 lb.	0.17
en vrac	0.16

**Raisins de Malaga Liv.**

Connaisseur, la bte	3.40
Extra Dessert, la bte	4.25
paquets	4.75
Royal, la bte	5.00
Impérial,	6.25
6 Couronnes, pqt., la bte	6.00
Excelsior, la bte	7.00
Raisins Sultana Liv.	

Cartons, 1 lb	0.00
En vrac	0.00

**Raisins de Valence Liv.**

Valence fin, btes de 28 lbs.	0.00 0.00
choisi, btes de 28 liv.	0.00 0.00
28 lbs.	0.00 0.00
sur couches, 4 cour., btes de 28 liv.	0.00 0.00

**Raisins de Californie Liv.**

Epépinés, paq. 1 lb. fancy	0.00 0.11½
paq. 1 lb. choix	0.00 0.11
Muscatel, 3 Couronnes, btes de 50 liv.	0.11½
Fruits évaporés Liv.	
Abricots, boîte 25 lbs.	0.00 0.20
Pêches, boîtes 25 lbs.	0.00 0.12
Poires, boîtes 25 lbs.	0.00 0.00
Pommes tranchées, évaporées, btes de 50 liv.	0.00 0.12

<b>Pelures de Fruits Liv.</b>	
Citron	0.28 0.24
Citronnelle	0.28 0.29
Orange	0.24 0.25

**Pruneaux de Californie Liv.**

<b>Boîtes de 25 lbs.</b>	
30-40	0.13½
40-50	0.13
50-60	0.12½
60-70	0.12½
70-80	0.12
80-90	0.11½
90-100	0.11

**NOIX ET AMANDES**

Noix écalées, la livre	0.45
Amandes écalées, boîte de 28 liv., la liv.	0.45
Avelines, les meilleures,	0.20
Pécans (pécanas),	0.20
Pécans cassées	0.55
Amandes,	0.21
Noix,	0.22
Peanuts Bon Ton,	0.18
Amandes Tarragone	0.20 0.21
Marbot	0.00 0.18
du Brésil	0.00 0.22
de coco râpées à la lb.	0.25 0.30
Cerneaux	0.44 0.46
Peanuts rôties, Coon	0.08½ 0.09
rôties, G.	0.09 0.09½
rôties, Bon Ton	0.12½ 0.13½

**CONSERVES DE LEGUMES**

Asperges (Pointes), 2 lbs.	0.00 2.50
entières, can. 2 liv.	0.00 2.50
Californie, 2½ liv.	3.40 3.75
Betteraves tranchées, 3 liv.	0.00 1.00
Blé-d'Inde, 2 liv.	0.00 1.50
en épis, gal.	0.00 0.00
Catsup, bte 2 lbs, doz.	0.00 6.65
au gal., doz.	0.00 5.00
Champignons hôtel, boîte	0.00 0.00
1er choix.	0.00 0.00
choix, btes	0.00 0.00
Choux de Bruxelles imp.	0.21 0.22
Choux-fleurs, 2 lbs.	0.00 1.08
Citrouilles, 3 lbs.	0.00 1.90
gal.	0.00 3.00
Epinars, 2 lbs.	0.00 0.00
3 lbs.	0.00 0.00
Fèves Golden Wax 2 lbs.	0.00 1.45
Fèves vertes, 2 lbs.	0.00 1.45
de Lima, 2 lbs.	0.00 1.50
Flageolets importés bte.	0.16½ 0.18
Haricots verts imp. bte.	0.00 0.00
Macédoine de légumes bte	0.00 0.00
Petits pois imp. moyens, bte.	0.19½
mi-fins,	0.21½
fins,	0.22½
très fins,	0.24
extra-fins,	0.26
Pois Can., English Garden	1.20
Early June	1.85
Succotash	1.45
Tomates, 2 liv.	0.00 2.25
gall.	0.00 6.50
Truffes, ¼ boîte	0.00 10.00

**Conserves de Fruits**

<b>Par doz., groupe No. 1 No. 2</b>	
Ananas coupés en dés	
1½ lb.	0.00 1.80
importés, 2½ lb.	2.75 3.25
entiers (Can.)	
3 lb.	0.00 3.50
tranchés (Can.)	
2 lb.	0.00 3.85
râpés (emp. Can.)	
2 lbs.	0.00 2.80
Bluets, 2 liv.	0.00 1.00
Cerises rouges sans noyau	3 lbs. 0.00 1.75



Fraises, sirop épais, 2 lbs.	0.00	2.05
Framboises, sirop épais		
..... 2 lbs.	0.00	1.75
Gadelles rouges, sirop épais	2 lbs.	0.00
..... 2 lbs.	0.00	0.00
..... noires, sirop épais	2 lbs.	0.00
..... 2 lbs.	0.00	0.00
Marinades enseau, 5 gal.	0.00	3.50
Marinades can., 1 gal.	gal.	0.00
..... 3 gals.	0.00	1.45
..... 3 gals.	0.00	2.05
Olives, 1 gal.	gal.	0.00
..... gal.	0.00	1.77½
Pêches jaunes	2 lb.	0.00
..... 3 lbs.	0.00	2.45
Poires Bartlett	2 lbs.	0.00
..... 3 lbs.	0.00	0.00
Pommes Standard	3 lbs.	0.00
..... gal.	0.00	3.40
Pommes Standard, sirop épais	gal.	0.00
Prunes, Damsen, sirop épais	2 lbs.	1.10
..... 2 lbs.	1.02½	1.05
..... de Californie	2½ lbs.	0.00
..... 2½ lbs.	0.00	2.75
..... Greengage, sirop épais	2 lbs.	1.10
..... 2 lbs.	1.10	1.12½
Rhubarbe Proseroyd	2 lbs.	0.00
Cerises blanches	doz.	0.00
..... doz.	0.00	2.25
..... noires	doz.	0.00
..... doz.	0.00	2.40
Légumes secs.		
Orge monde, sac	0.00	5.75
Fèves blanches, (Can.) boisseau	0.00	6.90
..... 7.20		
..... triées à la main	0.00	0.00
Orge perlée, sac	0.00	6.25
Fèves jaunes, minot	6.00	6.30
Lentilles rouges, par sac, lb.	0.11½	0.12½
Pois verts, No 1	lb.	0.07
..... 0.07		
..... cassés, le sac	7.50	8.00
Blé-d'Inde à soupe, cassé, le sac	4.25	

**RIZ**

Riz importés:

Riz Patna, sacs de 112 lbs. suivant qualité	lb.	0.0	0.07½
..... Carolina	lb.	0.07½	0.08
..... moulu	0.00	0.00	0.07
..... soufflé (puffed) cse de 36 paquets de 2 btes	0.00	4.25	

Les prix ci-dessous s'entendent f.o.b. Montréal.

Qualité B, sac 250 lbs.	4.30
..... Cc, sac 100 lbs	4.10
Sparkle	6.40
India Bright, sac 100 lbs.	4.45
Lustre	4.40
Polished Patna	4.60
Pearl Patna	5.10
Impérial lacé Patna	5.30
Crystal Japan	5.10
Snow Japan	5.30
Ice Drops Japan	5.40

**FARINES ET PATES ALIMENTAIRES**

Farine Household, qrt.	11.25
..... à pâtisserie Ocean, qrt.	10.75
..... d'avoine, granulée, sac	4.00
..... standard, sac	4.00
..... fine, sac	4.00
..... sac	3.80
..... roulée, baril	7.90
Banner, Saxon et Quaker Oats, et Ogilvie, cse	0.00
..... 4.85	
Cream of Wheat, cse	0.00
..... 6.00	
Farine de maïs, 1re qualité, le sac de 98 liv.	0.00
..... 3.00	
..... pomme de terre, pq. de 1 liv., doz.	0.00
..... 0.00	
..... "Canada Starch", 16 onces, caisse	3.00
..... Saint-Laurent, 12 onces, 2 douz.	2.75
Vermicelle, macaroni spaghetti canadiens btes de 5 lbs., lb.	0.00
..... 0.07	
En vrac, bte 30 liv.	0.00
..... 2.30	

Paquets de 30 liv.	0.00	2.30
Nouillettes aux oeufs:		
Spaghetti, pâtes assorties: alphabets, chif-fres, animaux, nouilles, coudes. Importés en vrac, liv.	0.00	0.07½
En paquets de 1 liv.	0.00	0.07½
Tapioca perlé, en sac, liv.	0.08½	0.09
Sagou	lb.	0.08½
..... 0.09		

**HUILE DE COTON**

Au baril. le gallon	1.70	1.85
---------------------	------	------

**FICELLE DE COTON**

3 brins, blanche, la liv.	0.35	0.35½
4 ———, la liv.	0.37½	0.38
4 ——— colorisée	0.42½	0.42½

**PAPIER D'EMBALLAGE**

Papier brun en rouleaux	0.05½
..... Manille en rouleaux	0.06
Papier Manille 13 x 17 est coté	0.00

**SAVON DE CASTILLE**

Le savon de Marseille en morceaux se vend \$7.00 la caisse et de 17c à 18c la livre, poids net, blanc ou marbré.

**HUILE DE CASTOR**

Nous cotons:	Grosse	Doz.
Bouteilles de 1 oz.	4.50	0.40
..... 3 oz.	9.25	0.85
..... 2 oz.	0.00	0.70
..... 4 oz.	11.50	1.10

**THE**

Congou commun	0.15	0.21
Thés noirs Ceylon:		
Pekoe	0.23	0.26
Orange Pekoe	0.30	0.35
Japon commun	0.22	0.22
Japon moyen	0.26	0.26
..... choix	0.30	0.30
..... extra	0.37½	0.37½
Pinz Suez Young Hyson	0.15	0.18
Gunpowder commua	0.16	0.16
..... moyen	0.18	0.18
..... Pea Leaf	0.24	0.24
..... Pin Head	0.33	0.33
Formosa Oolong	0.40	0.40

**PRODUITS CHIMIQUES ET DROGUES**

Acide borique, bis de 336 lbs. lb.	0.25
Alun, barils de 336 lbs.	0.08
..... 112 lbs.	0.09
Blanc de céruse, bris de 336 lbs.	
..... la liv.	0.02
..... 0.03	
Boules à mites	0.25
0.20	
Borax en cristaux, bris de 336 lbs.	0.09½
0.12	
Camomille	lb.
..... 0.00	0.90
Campêche (Extrait de) boîtes de 12 lbs.	0.00
..... 0.00	
btes 24 lbs, pqt 1 lb.	0.00
..... 0.14	
Camphre, la livre	0.00
..... 0.85	
Carbonate d'ammoniaque, bris., 112 lbs., la liv.	0.00
..... 0.20	
Cire blanche	lb.
..... 0.40	0.45
Couperose, bris 370 lbs. lb.	0.05
..... 0.04	
Gélatine rouge en feuilles (il n'y en a pas sur le march.)	
..... blanche en feuille	
..... lb.	0.80
..... 0.90	
..... doz.	0.00
..... 1.50	
Gomme arabique	lb.
..... 0.00	0.45
Houblon pressé	lb.
..... 0.20	0.22
Lessive commune	manque
..... commune, grosse	manque
Paraffine pour cierges lb.	0.10
0.12	
Plâtre à terre, sac 100 lbs, sac	0.60
Poudre insecticide	lb.
..... 0.00	0.95
Résine blanche	lb.
..... 0.08½	0.05
G., suiv. quart lb.	0.02½
0.04	
Salpêtre en cristaux, bris., 112 lbs.	0.03
..... 0.12	
Sel à Médecine	lb.
..... 0.06	0.08
Soda à pâte, 112 lbs.	0.00
..... 3.10	
..... laver, 100 lbs.	1.40
..... 1.65	
Soude caustique en mor. 100 lbs.	5.50
..... 50 lbs.	6.00

Soufre en lätons, bris. 336 lbs.	0.04	0.05
Vitriol, bris.	0.16	0.18
Soufre moulu, sacs 112 lbs	0.02½	0.04
Tourteaux de lin moulu, sac	2.75	2.90
Glucose en quart, les 100 liv.	7.50	
..... ¼ quart	4.65	
..... petits barils	4.80	

**SUCRES**

Extra granulé, sac, les 100 liv.	7.80
..... baril	7.85
Extra Ground, baril, les 100 liv.	8.15
..... ½ bte, 25 liv.	8.55
No 1 yellow, baril, les 100 liv.	7.50
No 1 ——— sac	7.70
Powdered, bte 50 liv.	8.15
..... bte 25 liv.	8.35
Paris Lumps, bte 100 liv.	8.50
Crystal Diamond, bte 100 liv.	8.50
..... 50 liv.	8.60
..... bte 25 liv., liv.	8.80
Crystal Diamond Domino, 20 Domino, 20 cartons, 5 liv., les 100 liv.	9.15

Ces prix s'entendent au magasin du vendeur à Montréal.

**MELASSE**

—Montréal:

Barbade, choix, tonne, le gal.	0.56
..... tierce et qt.	0.59
..... demi quart	0.61
Mélasse fancy, tonne	0.65
..... tierce	0.68

—Campagne:

Barbade, choix, tonne	0.54
..... tierce et quart	0.57
..... demi quart	0.59
Mélasse fancy, tonne	0.62
..... tierce	0.65

**LARD AMERICAIN**

1re qualité, le quart	39.00
2me qualité	0.00
..... 36.75	

**CONSERVES DE POISSONS**

Anchois à l'huile (suivant format)	doz.	3.00	6.25
Caviar	¼ lb. doz.	5.15	5.25
..... ¼ lb. doz.	10.00	10.25	
Crabes	1 liv. doz.	3.75	3.90
Crevettes en saumure 1 lb.	0.00	1.75	
..... sans saum. 1 lb.	0.00	0.00	
Finnan Haddies	doz.	0.00	1.30
Harengs frais importés,			
..... doz.	1.40	1.45	
..... marinés imp doz	2.45	2.50	
..... aux Tom., imp.			
..... do	2.20	2.25	
..... kippered imp.			
..... doz.	2.45	2.50	
..... canadiens kip-			
pered	0.95	1.10	
..... canadiens, sau-			
ce tomates	0.95	1.10	
Homards, bte h., 1 lb. doz.	0.00	5.85	
..... bte plate, ¼			
livre	3.05	3.15	
..... bte plate, 1 lb.			
..... doz.	5.75	5.90	
Huitres (solid meat) 5 oz.			
..... 10 doz.	0.00	1.20	
..... (solid meat) 10 oz.	0.00	2.90	
Maquereau, tin, 1 lb., la doz.	1.00	1.05	
Morue, grosse, le baril	6.00	6.50	
..... No 1	5.50	6.00	
Royans aux truffes et aux achards	bte.	0.17	0.18
Sardines Can. ¼ bte. cse.	4.00	4.25	
..... françaises, ¼			
btes	0.17½	0.22	
btes.	0.22	0.51	
..... Norvège, ¼	0.16½	0.17	
..... française, ¼			
boîtes	0.19	0.50	
..... sans arêtes	0.24	0.25	
Sprats, ¼ de boîte	0.10	0.10½	

**"Légaré Automobile, limited".**

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, des lettres patentes supplémentaires, en date du 20 octobre 1916, à la compagnie "Légaré, Gadbois Automobile, limited", par lesquelles son nom est changé par celui de "Légaré Automobile, limited", et de plus lui accordant les pouvoirs additionnels suivants:

Manufacturer et faire le commerce général de meubles, d'articles de bois et de ferronnerie et généralement de tout ce qui peut être l'objet du commerce, sauf les denrées;

Acquérir par achat, sur vente privée, judiciaire, publique ou toute autre, échange, donation, dation en paiement, ou de quelque manière et à quelque titre que ce soit, louer, recevoir à titre de prêt, de nantissement, de dépôt, de garantie, posséder, retenir, détenir, exploiter et occuper à quelque titre et de quelque manière que ce soit tous droits et biens, tant corporels qu'incorporels, qu'ils soient meubles ou immeubles et sans aucune exception quelconque;

Vendre, donner à bail, en nantissement, en dépôt, en garantie, en échange, en paiement et généralement aliéner, céder, transporter ou disposer de quelque manière et à quelque titre que ce soit des droits et biens mention-

nés dans la clause précédente. Grever de servitudes et hypothéquer tous immeubles quelconques et consentir, soit comme bailleur ou preneur, tout bail emphytéotique;

Exercer tous les pouvoirs mentionnés dans les trois clauses précédentes chaque fois, aussi souvent et dans tous les cas, circonstances et conditions où la compagnie jugera qu'il est de son intérêt, utile, avantageux ou nécessaire à ses entreprises d'exercer aucun desdits pouvoirs;

Emprunter tous montants que la compagnie jugera utile ou nécessaire d'emprunter pour les fins de ses entreprises ou l'exercice d'aucun de ses pouvoirs et ce en aucun temps et aussi souvent qu'elle le jugera à propos, et faire lesdits emprunts aux termes et conditions et en donnant les garanties et hypothèques que la compagnie trouvera raisonnables;

Emettre, en aucun temps et aussi souvent que la compagnie le jugera utile ou nécessaire, des actions obligations (débitures stock) et en disposer, pour les montants et aux termes et conditions que la compagnie croira raisonnables;

Hypothéquer, garantir, ou mettre en gage par acte authentique pour garantir le paiement des obligations, débiteures et débiteures stock qu'elle est autorisée à émettre par la loi ou sa charte, les biens, mobiliers ou immobiliers, présents ou futurs, que la compagnie possède ou possèdera dans la

province et d'une manière générale exercer sous les conditions y mentionnées, tous les pouvoirs mentionnés aux articles 6119A à 6119D inclusivement des statuts refondus de Québec 1909;

Construire ou faire construire toutes bâtisses et constructions quelconques, ou agir comme entrepreneur pour toutes espèces de constructions et bâtisses;

Acquérir de quelque manière que ce soit, posséder et détenir, exploiter et utiliser toutes espèces de franchises et privilèges;

Distribuer en nature parmi ses actionnaires tous biens de la compagnie, et en particulier, toutes actions ou autres valeurs d'autres corporations, corps publics, ou compagnies, que la compagnie peut posséder;

Emettre et distribuer des actions acquittées et non sujettes à appel, obligations, actions-obligations ou autres valeurs de la compagnie, et payer avec icelles pour tous services, toutes dettes et obligations de la compagnie.

Faire tous contrats de louage, de service, de cautionnement, de mandat, d'agence, de transaction et généralement tous contrats et conventions quelconques dont est capable une corporation sans aucune exception.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce vingtième jour d'octobre 1916.

C.-J. SIMARD,

Sous-secrétaire de la province

**"THE MONTREAL LIVE STOCK EXCHANGE, INCORPORATED".**

Avis est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du neuf novembre 1916, constituant en corporation MM. Charles George Derome et Rosaire Dorval, comptables, Jules Bruneau, Jean Ducharme et Edouard Masson, étudiants en droit, de Montréal, pour les fins suivantes:

Etablir une association pour promouvoir tous les intérêts qui se rattachent directement à l'achat et à la vente du bétail sur les marchés de ladite cité de Montréal;

Promouvoir et établir, parmi les membres, l'uniformité des usages et des coutumes du commerce du bétail;

Procurer le règlement expéditif des litiges commerciaux des membres;

Assurer à ses membres les avantages de la coopération dans la poursuite de leurs occupations légitimes;

Promouvoir le commerce du bétail, de toutes manières, dans la cité de Montréal et les comtés qui en dépendent;

Promouvoir et faciliter les relations sociales parmi les membres de l'association;

Edicter des règlements pour la régie et la gouverne de l'association et de ses membres, avec pouvoir de limiter et contracter le transfert de toutes les actions du capital émises en faveur de ses membres;

Faire des ordonnances, règlements et statuts aux fins de réaliser ces objets, imposer des amendes pour contravention à ceux qui sont susceptibles de réglementation par règlement; et, imposer des taxes et contributions à ses membres, tel que jugé nécessaire par le conseil de direction;

Conclure aucun arrangement pour l'union des intérêts, la coopération, le risque conjoint, la concession réciproque, ou autrement, avec aucune autre personne ou compagnie exerçant aucun commerce que la présente association est autorisée à exercer ou auquel elle se livre, et prendre ou autrement acquérir des parts et valeurs dans aucune telle corporation ou compagnie, dont les objets sont totalement ou partiellement semblables à ceux de la présente association, et les vendre, les détenir, ou autrement les négocier;

Généralement acheter, ou autrement acquérir aucune propriété réelle ou personnelle, aucuns droits ou privilèges, que la présente association croira nécessaires ou avantageux, aux fins de son commerce, et vendre, échanger.

louer ou autrement aliéner telle propriété réelle ou personnelle, tels droits ou privilèges en considération de ce que les directeurs de la présente compagnie estimeront juste et équitable;

Construire, entretenir, modifier, améliorer aucunes bâtisses ou structures nécessaires ou avantageuses aux objets de l'association;

Vendre, hypothéquer, échanger, louer ou autrement disposer d'aucun de ses immeubles de son actif ou de sa propriété, grever ses biens mobiliers et en disposer en considération de ce que les directeurs de la présente association croiront juste et équitable;

Faire toutes choses nécessaires pour promouvoir et avancer l'entreprise, sous le nom de "Montreal Live Stock Exchange, incorporated", avec un fonds social de vingt mille piastres (\$20,000.00), divisé en huit cents (800) parts de vingt-cinq piastres (\$25.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera en la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce neuvième jour de novembre 1916.

C.-J. SIMARD,

4f. Sous-secrétaire de la province.

# Table Alphamétique des Annonces

American Pad . . . . . 38	Channell Chemical . . . . . 5	Gagnon, P.-A. . . . . 27	McArthur, Irwin . . . . . 20-21
Assurance Mont-Royal 30	Church & Dwight . . . . . 5	Garrand, Terroux & Cie . . . . . 27	McCaskey . . . . . 10
Baker & Co. (Kalker) 8	Cie d'Assurance Mu- tuelle du Commerce 30	Genesee Pure Food . . . . . 7	McLaren Light . . . . . 5
Banque d'Hochelega . . . . . 28	Clark Wm. . . . . 8	Gillett Co (Ltd) E. W. 12	Maxwells Limited . . . . . 36
Banque d'Epargne . . . . . 31	Connors Bros. . . . . 12	Gonthier et Midgley . . . . . 27	Montbriand, L.-R. . . . . 27
Banque Nationale . . . . . 28	Cottam Bird Seed . . . . . 27	Grand Trunk (Matière à lire) . . . . .	Nova Scotia Steel . . . . . 28
Banque Molson . . . . . 28	Couillard Auguste . . . . . 27	Imperial Tobacco . . . . . 13	Pink . . . . . 38
Banque Provinciale . . . . . 28	Diston Saw . . . . . 34	International Time Re- cording . . . . . Couverture	Port Hope Sanitary . . . . . 35
Barnett G.-H. . . . . 32	Dom. Canners (Ltd.) . . . . . 3	Jamieson . . . . . 33	Prévoyants du Cana- da (les) . . . . . 30
Benoît et De Grosbois 30	Douglas & Co. (Lea & Perrin) . . . . . Couverture	Jonas & Cie H. . . . .	Rolland et Fils J.-B. . . . . 27
Bowser . . . . . 6	Eddy E. B. & Co. . . . . 11	Couverture intérieure 2	St. Lawrence Sugar Co. 11
Brandram-Henderson . . . . . 37	Estcott W. H. . . . . 10	Lacaille Gendreau & Cie 8	Star Egg . . . . . 6
British Colonial Fire Ass. . . . . 31	Esinhart & Evans . . . . . 30	La Prévoyance . . . . . 30	Sun Life of Canada . . . . . 30
Brodie & Harvie . . . . . 8	Fairbank N. K. . . . . 19	La Sauvegarde . . . . . 30	United Shoe Machine- ry Co. (Ltd) . . . . .
Bryant Dunn & Co. . . . . 28	Furuya (Japan Tea) . . . . . 22	Leslie & Co., A. C. . . . . 37	... . . Couverture
Canada Life Assuran- ce Co. . . . . 30	Federal Securities . . . . . 27	Liverpool-Manitoba . . . . . 30	Western Ass. Co. . . . . 30
Canada Brush . . . . . 36	Fontaine Henri . . . . . 27	Martin, G.-E. . . . . 27	
Canadian Postum Ce- real . . . . . 19	Fortier Joseph . . . . . 27	Mathieu (Cie J.-L.) . . . . . 11	
Caron A. . . . . 27		McArthur A. . . . . 37	

Maison fondée en 1870.

## AUGUSTE COUILLARD

IMPORTATEUR DE  
Ferromerie et Quincaillerie, Verres  
à Vitres, Peintures, etc.

Spécialité: Peûles de toutes sortes  
Nos. 292 à 299 rue S.-Paul  
Ventes 12 et 14 S.-Ambroise, MONTREAL

La maison n'a pas de commis-voya-  
geurs et fait bénéficier ses clients de  
cette économie. Attention toute spé-  
ciale aux commandes par la malle. Mes-  
sieurs les marchands de la campagne  
seront toujours servis au plus bas prix  
du marché.

Nous avons à vendre pour \$5,000 ou  
n'importe quelle partie de cette som-  
me en actions de la "FRONTENAC  
BREWERIES, LTD." à un prix at-  
trayant.

## Federal Securities Co.

205 rue Saint-Jacques, Montréal.  
Té. Ma n 5500

GEO. GONTHIER H.-E. MIDGLEY  
Licencié Inst. Comptable Comptable-Incorporé

## GONTHIER & MIDGLEY

Comptables et Auditeurs  
108 RUE S.-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL  
Téléphone MAIN 3701-310  
Adresse télégraphique - "GONTLEY."

**L.-A. CARON,** Téléphone Bell  
Comptable licencié  
Institut des Comptables et Au-  
diteurs de la Province de Québec,  
48, Notre-Dame O., Montréal.

## New Victoria Hotel

H. FONTAINE, Propriétaire  
QUEBEC  
L'Hôtel des Commis-Voyageurs  
Plan Américain. Taxe, à partir de \$2.50

## P.-A. GAGNON

COMPTABLE LICENCIÉ  
(Chartered Accountant)  
Chambres 815, 816, 817, Edifice  
Banque Québec.  
11 Place d'Armes, MONTREAL.  
Téléphone Bell Main 4918.

**PAIN POUR OISEAU** est le "Cot-  
tam Bird Seed" fabriqué d'a-  
près, six brevets. Marchandise de  
confiance; rien ne peut l'approcher  
comme valeur et comme popularité.  
Chez tous les fournisseurs en gros.

## GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et Courtiers  
48 Ouest rue Notre-Dame, Montréal

Ne manquez pas de lire  
la 51e Edition de  
**L'ALMANACH ROLLAND**  
Agricole, Commercial et des Fa-  
milles pour 1917  
Qui prochainement paraîtra et  
renfermera encore, outre ses  
nombreux et utiles renseigne-  
ments religieux et civiques, d'a-  
gréables légendes et d'intéres-  
santes histoires inédites par nos  
auteurs canadiens:

Un Episode de la Guerre, par A. D. DeColles  
Les deux Clans, . . . . . " R. Girard  
La Fibre des Foies, . . . . . " S. Clapin  
Le Violon Eschanté, . . . . . " E. Bledon  
La Nœce de Tit-Noir, . . . . . " A. Bourgeois

Publié par la  
**COMPAGNIE J.-B. ROLLAND  
& FILS,**  
53 rue Saint-Sulpice, Montréal.  
Prix 15 cents, franco par la  
malle 20 cents.

## JOSEPH FORTIER

Fabrieant-Papetier  
Atelier de reliure, reliure, typo-  
graphie, relief et gaufrage, fabri-  
cation de livres de comptabilité.  
Formules et fournitures de bureau  
210 OUEST rue NOTRE-DAME  
(Angle de la rue S.-Pierre). MONTREAL

## L.-R. MONTBRIAND

Architecte et Mesureur,  
230 rue S.-André, Montréal.

## G.-E. MARTIN

Comptable, Liquidateur et  
Auditeur  
211 Edifice McGill, Montréal  
Té. Main 5128.

## Le Manuel du Spéculateur

contient les renseignements les plus intéressants sur les valeurs spéculatives. L'édition de décembre sera bientôt prête à être distribuée.

Pour en recevoir gratuitement un exemplaire, il suffit de s'adresser à

**M. PAUL de MARTIGNY**

au Bureau de Montréal de la Maison

**BRYANT, DUNN & CO.**

Rue Saint-François-Xavier, Nos 84-88

TELEPHONE MAIN 4960

## LA BANQUE MOLSONS

FONDÉE EN 1855

Siège social - - - Montréal

Capital versé - - - - - \$4,000,000

Fonds de réserve - - - - - 4,800,000

COLLECTIONS

Encaissements faits dans tout le Dominion par l'entremise de cette banque et dans toutes les parties du monde civilisé, par l'entremise de nos agents et représentants. Remboursements promptement effectués aux plus bas taux d'échange.

Emissions de lettres de crédit commerciales et de lettres circulaires pour voyageurs valables dans toutes les parties du Globe.

EDWARD C. PRATT, gérant général.

## LA BANQUE NATIONALE

FONDÉE EN 1869

Capital autorisé . . . . . \$5,000,000

Capital versé . . . . . 2,000,000

Réserves . . . . . 1,954,843

Notre service de billets circulaires pour les voyageurs "Travellers Cheques" a donné satisfaction à tous nos clients; nous invitons le public à se prévaloir des avantages que nous offrons.

Notre bureau de Paris,

14 RUE AUBER,

est très propice aux voyageurs canadiens qui visitent l'Europe.

Nous effectuons les virements de fonds, les remboursements, les encaissements, les crédits commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et au Canada aux plus bas taux.

## Nova Scotia Steel & Coal Co., LIMITED

MANUFACTURIERS

ACIER en BARRES MARCHAND, MACHINERIE à ROUES, TRANSMISSIONS en ACIER COMPRIME POLI, TOLES D'ACIER jusqu'à 48 pcs de large, RAILS en "T" de 12, 18, 28 et 40 lbs à la verge, EGLISSES, ESSIEUX DE CHARS DE CHEMINS DE FER.

**GROSSES PIÈCES DE FORGE, UNE SPECIALITE**

Mines de Fer, Wabana, Terrebonne.—Mines Haut Fourneaux, Fours à Réverbère à Sydney Mines, N.-E.—Laminaires, Forges et Ateliers de Finition à New Glasgow, (N.-E.)

Bureau principal: New Glasgow (N.-E.)

## BANQUE PROVINCIALE

DU CANADA

DIVIDENDE TRIMESTRIEL No 52

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de un et trois quarts pour cent (1¾%), étant au taux de SEPT POUR CENT l'an, sur le Capital payé de cette Institution, a été déclaré pour le trimestre finissant le 31 décembre 1916, et sera payable au Bureau-Chef de la Banque à MONTREAL, et à ses succursales, le ou après le deuxième jour de janvier 1917, aux actionnaires enregistrés dans les livres le 22 décembre prochain.

L'Assemblée Générale des Actionnaires aura lieu au Bureau-Chef de la Banque, mercredi, le 24 janvier 1917, à midi.

Par ordre de la Direction,

TANCREDE BIENVENU.

Vice-Président et Gérant Général.

Montréal, 24 Nov. 1916.

## BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874.

Capital versé - - - \$ 4,000,000

Fonds de Réserve - - 3,700,000

Total de l'actif - - 39,000,000

DIRECTEURS :

Messieurs J.-A. Vaillancourt, président;  
l'hon. F.-L. Béique, vice-président;  
A. Turcotte, E.-H. Lemay, l'hon. J.-M. Wilson, A.-A. Larocque et A.-W. Bonner.

Beaudry Lemay, gérant général.

Yvon Lamarre, inspecteur.

**SIÈGE SOCIAL: MONTREAL (112 rue St-Jacques)**

Bureau Principal: 95 rue St-Jacques

F.-G. Leduc, gérant; P.-A. Lavallée, gérant adjoint.

164 Succursales et Agences au Canada

32 Bureaux de Quartiers.

Tout dépôt D'UN DOLLAR ou plus ouvre un compte à la Banque sur lequel est payé deux fois par année un intérêt au taux de 3% l'an.

La Banque émet des LETTRES DE CREDIT CIRCULAIRES et MANDATS pour les voyageurs, ouvre des CREDITS COMMERCIAUX, achète des traites sur les pays étrangers; vend des chèques et fait des PAIEMENTS TELEGRAPHIQUES sur les principales villes du monde; prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux de change.

# FINANCES

## LA NOTE AMERICAINE

Montréal, le 6 décembre 1916.

Un clou chasse l'autre: dit le proverbe: le message du président au Congrès était, hier, le clou du jour, c'est aujourd'hui celui de la crise ministérielle à Londres, que l'Oncle Sam a dans son soulier. De la tension monétaire, il n'est plus question, un envoi d'or de dix-sept millions, provenant d'Ottawa, a fait tomber l'argent à 4½ p.c. Nous sommes loin du cours de 15 p.c. et cependant, il y a quarante-huit heures à peine, qu'il sévissait en Bourse. A chaque jour suffit sa peine et demain sans doute verra naître d'autres soucis.

La situation demeure excellente à sa base, la prospérité résultant du formidable essor industriel, ne donne aucun signe de ralentissement et la guerre, qui en est la cause déterminante, semble devoir durer indéfiniment.

La réserve de surplus a pu être en baisse et provoquer le relèvement momentané du cours de l'argent mais l'épargne grandit et sa masse est énorme. On oublie que le peuple dépense aujourd'hui moins qu'il ne gagne et place la différence. C'est ainsi qu'en quelques jours il a absorbé l'émission de quatre-vingt-dix millions, 5 p.c. à trente ans, du American Telephone et l'on peut tenir pour assuré que demain il absorberait autant sans avoir encore atteint la limite de sa puissance d'achat. La demande de valeurs américaines de tout repos est très insistante sans que soit ralentie l'absorption des emprunts étrangers.

A l'heure présente il se trouve des banquiers qui veu-

lent à toute force arrêter net le mouvement spéculatif ou qui tout au moins prétendent le vouloir. D'autres, bornent leur effort simplement à le ralentir, et ce sont les plus sages. De ces tentatives il n'y a pas à s'émouvoir car on les voit se reproduire à pareille date. Vraisemblablement, il en ira cette année comme il en a été les précédentes, c'est pourquoi il faut s'attendre, d'ici la mi-décembre, à un marché indécis, favorable aux opérations rapides. Puis se produira la période traditionnelle de hausse qui marque le bout de l'an. Dans ces conditions, il nous paraît que les valeurs sont intéressantes sur réaction.

BRYANT, DUNN & CO.

## LA RESPONSABILITE DES BANQUES

La Cour d'appel a rendu jugement, en faveur de la Banque de Montréal, dans la désormais fameuse cause Banbury. Le tribunal a été d'avis que M. Galletley, gérant de la succursale de Victoria, C.A., n'avait pas le pouvoir de lier la banque et n'était pas tenu en devoir d'aviser un client. La banque n'avait fait preuve d'aucune négligence.

Cette décision est considérée comme très importante ici, puisqu'elle infirme celles de deux procès par jury, dans les cours inférieures et détermine les relations entre les banques et leurs clients ainsi que les responsabilités des premières.

Cette cause est l'une des plus importantes plaidées depuis quelques années.

# LES TRIBUNAUX

## JUGEMENTS EN COUR SUPERIEURE—PROVINCE DE QUEBEC

J.-B. Baillargeon Express Ltd v. A. Antigny, Montréal, \$194.  
Banque Royale du Canada v. Henry-T. Diplock, Montréal, \$3,992.  
J.-L. Allard v. N. Goldner et Vict. Harris, Saint-Martin, \$309.  
L.-J. Boileau v. Antoine Boileau, Montréal, \$4,205.  
E. Robillard v. Vincenzo Marotta, Montréal, \$205.  
Mme Geo.-S. Malepart v. Wm. White, Verdun, \$2,074.  
H.-H. Hatfield v. F. Brodeur, Montréal, \$91.  
A.-G. Belmont v. Chas.-Lucien Rousseau, Jos. Edmond et Rousseau Frères, Montréal, \$4,730.  
Confederation Life Ass. v. Syndics de la Commission Scolaire de la municipalité du village de Rivière Saint-Pierre, Verdun, \$1,000.  
S. White v. Bernard White, Verdun, \$115.  
J.-L. Eaves v. J.-N. Fraid, Verdun, \$331.  
Geo. Borgfeldt v. Geo.-M. Geller et Geo. M. Geller et Cie, Verdun, \$102.  
Dagenals et Cie v. J.-B. Major, Verdun, \$131.

Dunois Bélanger v. M. T. Co., Verdun, \$36.  
Jos. Valliquette v. E.-D. Beaulieu, Verdun, \$210.  
J. Shea v. J.-A.-H. Hébert, Montréal, 1re classe.  
Charlotte Verheyen v. Léo Bonawein, Montréal, 2e classe.  
Mme Henri Gervais-Desarie v. Elle-W. Jacobs, Montréal, \$7,210.  
Alph. Pigeon v. Wm. White, Verdun, \$2,184.  
J.-H. Carnegie v. J. Livhitz, Montréal, \$151.  
Hebrew Merchant Loan Ass. v. A. Rosenzweig, Montréal, \$133.  
R. Gruenwald v. S. Leiter, I. Jacobovitch, B. Machalovitch et R. Jacobovitch, Montréal, \$6,900.  
Nap. Forest dit Dépatie v. Dieudonné Raymond, Montréal, \$502.  
W. Lévesque v. J. Landry, Montréal, \$419.  
L.-P. Normandin v. Mector Brissette, Montréal, \$281.  
X. Giard v. V.-S. Sharpe, Montréal, \$5,974.  
Fox Film Corp. Ltd. v. R.-S. Bell, Connaught Theatre, Tom Gross et Colonial Theatre, Montréal, \$455.  
W.-J. McGuire Co. Ltd. v. S.-B. Townsend & Co., Montréal, \$266.

Wm. V. Cook v. G. T. R., Montréal, \$2,074.  
Arthur Goudron v. Blanche Pratt et vir et Mme Raoul Lebeau, Montréal, \$177.  
Estelle Laurin v. J.-B. Lalonde, Montréal, \$735.  
Alex. Paré v. Adolphe Tremblay, Montréal, \$105.  
Ls. Bélanger v. R. Brosseau, Montréal, \$225.

## ACTIONS EN COUR SUPERIEURE—PROVINCE DE QUEBEC

Royal Institution for the Advancement of Learning v. A.-J. Hughes, Montréal, 2e classe.  
J. Hirsch & Son Ltd. v. Isidore Getz et Getz Pharmacy, Montréal, \$128.  
Geo.-K. Adams v. John Hoolahan et Alph. Regimbal, Montréal.  
Catherine-M.-L. McLennan-Larsen v. Donald McLennan, Westmount, \$23,376.  
J. Elle v. John Marcotte, Saint-Vincent-de-Paul, \$105.  
M. L. H. & P. Co. v. E. Eley, Westmount, \$212.  
Philius Larivière v. Oscar Lareau, Chambly Bassin, \$165.

## Les Prévoyants du Canada

### Assurance fonds de pension

Capital autorisé . . . . . \$500,000  
Actif du fonds de pension, . . . . .  
le 30 sept. 1916. . . \$934,003.81

### ACHETEZ DES PARTS DES PREVOYANTS DU CANADA.

Parce que c'est un placement sans pareil;  
Parce que c'est avec la plus petite prime, la plus grosse rente;  
Parce que c'est la seule Compagnie à "Fonds Social" faisant une spécialité de fonds de pension.

TOTAL de l'actif du fonds de "soin" seulement \$934,003.81.

ANTONI LESAGE, gérant général.  
BUREAU PRINCIPAL:  
Edifice "DOMINION" 125 rue S.-Pierre, Qu4bec.  
BUREAU A-MONTREAL  
Chambre 22, Edifice "La PATRIE";  
X. LESAGE, gérant.

### A Propos de la "Canada Life"

Les agents de la "Canada Life" ont fait en 1915 pour \$1,000,000 de plus d'affaires en Canada que l'année précédente.

La "Canada Life" a payé aux porteurs de polices, en 1915, \$7,822,201, soit plus de \$2,000,000 de plus que les paiements pour les mêmes fins de n'importe quelle année précédente et les dividendes des porteurs de polices ont absorbé la majeure partie de cette somme.

Le revenu de la "Canada Life", en 1915, a été de \$9,225,622.19, soit le plus élevé dans les annales de la compagnie.

L'excédent gagné s'est élevé à \$1,480,866.

Le total des dividendes payés aux porteurs de polices, en 1915, a été de plus de \$2,800,000.

HERBERT C. COX  
Président et gérant général

## IMPRENABLE

ACTIF . . . . . \$74,826,423  
Augmentation pour  
1915 . . . . . 10,138,767  
ASSURANCES EN VI-  
GUEUR . . . . . 257,404,160  
Augmentation pour  
1915 . . . . . 39,104,32  
SURPLUS NET NON  
DISTRIBUE . . . . . 7,545,59  
Augmentation pour  
1905 . . . . . 1,041,797

COMPAGNIE D'ASSURANCE  
SUN LIFE OF CANADA  
SIÈGE SOCIAL - MONTREAL

## WESTERN ASSURANCE CO.

Fondée en 1851  
ACTIF, au-delà de - \$3,000,00  
Bureau Principal: TORONTO  
(Ont.)  
W. R. BROCK, Président  
W. B. MEIKLE  
Vice-Président et gérant général  
C. C. FOSTER, Secrétaire  
Succursale de Montréal:  
61, RUE SAINT PIERRE  
ROBT. BICKERDIKE, gérant

## ASSUREZ-VOUS DANS La Sauvegarde

- 1<sup>o</sup> PARCE QUE Ses Taux sont égal avantageux que ceux de n'importe qu'elle compagnie.
- 2<sup>o</sup> PARCE QUE Ses polices sont plus libérales que celles de n'importe qu'elle compagnie.
- 3<sup>o</sup> PARCE QUE Ses garanties sont supérieures à la généralité de celles des autres compagnies.
- 4<sup>o</sup> PARCE QUE La sagesse et l'expérience de sa direction sont une garantie de succès pour les années futures.
- 5<sup>o</sup> PARCE QUE Par-dessus tout, elle est une compagnie Canadienne-Française et ses capitaux restent dans la Province de Québec pour le bénéfice des nôtres.

Siège Social:—Angle des rues Notre-Dame et S.-Vincent; Montréal

## La Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce

Centre l'Incendie  
Actif excédant - - \$700,000  
DEPOT AU GOUVERNEMENT  
en conformité de la nouvelle loi des  
Assurances de Québec, à Edouard VII  
Chap. 69.  
Bureau principal:  
15 rue Grouard S.-Hyacinthe.

## ASSURANCES

Cautiionnements  
Judiciaires  
Garantie de Contrats  
Fidélité des Employés

Vie, Accidents, Maladies  
Vol, Bris de Glaces  
Attelages  
Responsabilité  
de Patrons et Publique  
Pharmaciens, Automobiles

## LA PREVOYANCE

160 rue S.-Jacques, Montréal  
TEL. MAIN 1628  
J.-C. GAGNE, gérant général

## l'Assurance Mont-Royal

Compagnie Indépendante (Incendie)  
BUREAUX: EDIFICE LEWIS  
17 rue S.-Jean, Montréal  
l'hon. H. B. Rainville, Président  
E. Clément, Jr., gérant général

## ESINHART & EVANS

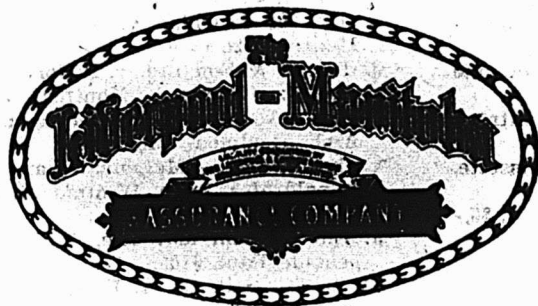
Courtiers d'Assurance  
—BUREAU—  
EDIFICE LAKE OF THE WOODS  
39 rue S.-Sacrament  
Téléphone Main 583 MONTREAL

## Benoît & De Grosbois

Auditeurs  
Comptables et Liquidateurs  
CHAMBRE 5  
No 3 rue Notre-Dame Est, MONTREAL  
Téléphone Main 2617

### VENTES PAR HUISSIER

NOTA.—Dans la liste ci-dessous les noms qui viennent en premier lieu sont ceux des demandeurs; les suivants ceux des défendeurs; le jour, l'heure et le lieu de la vente sont mentionnés ensuite et le nom de l'huissier arrive en dernier lieu.  
H. Lande et al, E.-R. Cross, 9 décembre, 10 a.m., 455 Casgrain, Lauzon.  
J.-T. Clarke, J. Perrault, 9 décembre, 10 a.m., 36 Bothrel, Lavery.  
Geo. Darling et al, David Silverston, 9 décembre, 2 p.m., 423 Saint-Laurant, Marson.



## Bureau Principal

angle de la rue Dorchester ouest  
et l'avenue Union, MONTREAL  
DIRECTEURS:

J.-Gardner Thompson, Président et directeur gérant; Lewis Laing, Vice-Président et Secrétaire; M. Chevallier; A.-A. G. Dent, John Emo, Sir Alexandre Lacoste, Wm. Molson Macpherson, J. C. Rimmer, Sir Frederic Williams-Taylor, L.L.D., J. D. Simpson, Sous-Secrét.

# ASSURANCES

## RESIGNATION PAR FEMMES MARIÉES

Une femme mariée est libre de résigner sa police faite payable à elle-même, mais comme c'est un acte au-dessus de l'administration; l'autorisation est nécessaire.

Si la police est payable à un bénéficiaire nommé ou à des bénéficiaires nommés, le paiement est fait en conséquence; si elle est faite payable aux héritiers de l'assuré, l'argent est remis à leurs représentants personnels. S'il laisse un testament, ses exécuteurs, s'il en a nommé, ou ses légataires, ou celui auquel la police est spécialement léguée, si aucun exécuteur n'est nommé, peuvent donner une décharge. S'il ne laisse aucun testament, il y a souvent beaucoup d'ennuis causés à la compagnie d'assurance. Il n'y a aucune prévision dans la loi du Québec pour la nomination d'un administrateur à la succession sans testament, aussi les dettes sont payables directement aux héritiers légaux. Si ceux-ci sont majeurs et proches et pas trop nombreux, peu de difficultés surgissent. Mais si, comme c'est fréquemment le cas, les héritiers sont nombreux et dispersés et quelques-uns mineurs, la compagnie se trouve confrontée avec maintes difficultés, avant que les réclamations soient toutes accordées.

### Changement de bénéficiaire

Nous toucherons rapidement à un autre point de la loi du Québec qui lui est particulier et qui consiste dans le droit de changer de bénéficiaire. Si le bénéficiaire est un bénéficiaire préféré, femme ou enfant, l'assuré peut

faire n'importe quel changement qu'il lui plaît dans le cercle de la famille. A ce point de vue, Québec ne diffère pas des autres provinces, mais si le bénéficiaire est en dehors du cercle de la famille — père, frère ou étranger — le changement dépend de ce que le bénéficiaire a accepté ou non le contrat fait en sa faveur. Il n'y a rien dans la loi d'assurance réglant ce point, de sorte que, comme l'assurance est un contrat, nous retombons dans la loi commune du contrat. L'article 1029 du Code dit: "Une partie peut stipuler pour le bénéfice d'une tierce personne, quand telle est la condition du contrat qu'elle fait pour elle-même, ou sous forme d'un cadeau qu'elle fait à un autre, et celui qui fait la stipulation ne peut la révoquer si la tierce personne a signifié son acceptation à ce sujet." Québec n'a pas la doctrine d'intérêt investi qui prévaut dans presque tous les Etats-Unis, mais si un bénéficiaire a accepté le contrat fait en sa faveur, il est irrévocable, et un nouveau bénéficiaire ne peut y être substitué, sans son consentement. Il est donc toujours nécessaire de s'informer si le bénéficiaire a accepté ou non.

A première vue, cela semble facile. L'application a-t-elle été signée par l'assuré? S'il en est ainsi, il l'a acceptée. A-t-il donné une notice écrite à la compagnie, disant qu'il acceptait? S'il en est ainsi il a un intérêt engagé. Mais il faut en connaître encore plus que cela.

La cour d'appel dans le cas de Baron contre Lemieux a décidé que l'acceptation par un bénéfi-

ciaire n'était pas nécessairement par écrit, mais pouvait être faite tacitement. C'est-à-dire que sa conduite et ses actions peuvent être suffisantes pour constituer une acceptation. Un autre article du Code (1145) dit que le paiement fait de bonne foi au créancier "ostensible" est valide, bien qu'il soit établi après que ce n'est pas le créancier véritable; ainsi donc si une déclaration comme suggérée, est faite, un nouveau bénéficiaire, en admettant qu'il survive à l'assuré et qu'aucun autre changement n'ait été fait, est dans ces circonstances, un créancier "ostensible", et le paiement qui lui sera fait libérera la compagnie d'assurance.

## LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

Avis est par le présent donné qu'un dividende de deux dollars par action sur le capital de cette institution a été déclaré et sera payable à son bureau principal, à Montréal, le et après mardi, le 2 janvier prochain, aux actionnaires enregistrés le 15 décembre prochain, à 3 heures p.m.

Par ordre du conseil de direction,

**A.-P. LESPERANCE,**

Gérant.

Montréal, le 28 novembre 1916.

# BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

EDIFICE ROYAL, 2 PLACE d'ARMES, MONTREAL

CAPITAL AUTORISE, \$2,000,000

CAPITAL SOUSCRIT, \$1,000,000

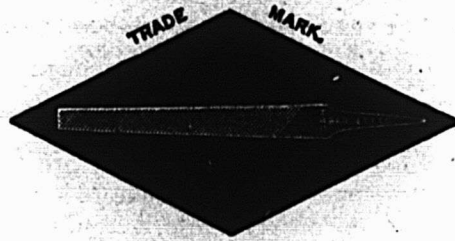
Agents demandés pour les districts non représentés

# FABRIQUE DE LIMES BLACK DIAMOND

FONDEE EN 1863

Douze Médailles de  
Récompense aux  
Expositions

INTERNATIONALES



INCORPORÉ N° 18

Grand P. : 3cia'  
M E D A I L D'  
Atlanta, 95.

Catalogue envoyé gratuitement sur demande à toute personne intéressée dans le commerce de limes.

G. & H BARNETT COMPANY, - - - Philadelphie (Pe.)

Propriété exploitée par la Nicholson File Co.

## LES MOTS PAR L'IMAGE

### ARTICLES DE CANOTAGE



5. Cosse (anneau de fer cannelé pour recevoir un cordage et l'empêcher de se couper).
6. Cosse (forme différente.)
- 6a. Moulinet (qu'on fixe à une perche de ligne pour y enrouler la cordelette).
7. Verveux (à aile). Filet en entonnoir pour prendre du poisson.
- 7a. Glissière, coulisseau (de cordage).
8. Taquet (servant à fixer les cordages).
9. Tourillon (swivel).
10. Harpon-gaffe (pour saisir le poisson dans l'eau).
11. Flotteur pneumatique.
12. Quille.
13. Hélice (screw).
14. Foeune, fouanne ou foëne (gros harpon de pêcheur).
15. Gobelet pliant (collapsible mug).
16. Autocanot, canot-automobile. Ne pas confondre avec le yacht qui est beaucoup plus considérable et la plupart du temps à voile ou à vapeur.
17. Plaid de voyage.
18. Bâche (de canot).
19. Propulseur. Amovible (qu'on peut s'enlever). S'adapte à l'arrière de l'embarcation. L'hélice est reliée au moteur par un arbre (shaft) extensible permettant d'en régler l'immersion.

N.B.—Extrait de "2,000 mots illustrés" ou "Les mots par l'image" (.25c). Se procurer aussi: "Dictionnaire de bon langage" (.45c, relié): "En garde!", "En français", "1,000 mots illustrés", "Catalogue de philologie", 25 sous l'exemplaire. Ajouter 3 s. par volume pour port. Adressez: Abbé Blanchard, presbytère S.-Jacques, Montréal, ou demandez aux libraires.

1. Ancre.
  - a) organeau.
  - b) Jas.
  - c) verge ou tige.
  - d) bec.
  - e) patte.
  - f) bras.
2. Cabestan d'ancre.
3. Tolet (ne pas prononcer talet). Fiche placée sur le plat-bord d'une embarcation et destinée à recevoir l'ersseau d'un aviron.
4. Tournevent (tuyau coudé mobile au sommet d'une cheminée, tournant à tout vent).



# FERRONNERIE--Marché de Montréal

## FERRONNERIE PLOMBERIE

### Tuyaux de Plomb

Les prix sont de \$14.00 net pour tuyaux en plomb et de \$15.00 net pour tuyaux de plomb composition (100 liv.)

### TUYAUX DE RENVOI

Tuyaux légers, 4 p. diamètre, 23 f. net.

Escompte sur les prix de la liste pour tuyaux moyens et extra-forts, 50-10-5%. Accessoires légers, moyens et extra-forts, 60-5%.

### Tuyaux en fer noir

#### Prix augmentés.

3/4	100 pieds	3.30
1		3.30
1 1/4		3.25
1 1/2		4.25
2		7.65
2 1/4		10.35
2 1/2		12.38
3		16.65
3 1/4		26.33
3 1/2		34.43
4		43.24
4 1/4		51.23

### Tuyaux en fer galvanisé

#### Prix augmentés.

3/4	100 pieds	5.43
1		5.43
1 1/4		5.82
1 1/2		7.30

1		10.80
1 1/4	100 pieds	14.61
1 1/2		17.46
2		23.50
2 1/4		37.15
3		48.58
3 1/4		60.26
4		71.40

### Tuyaux en acier

2	pouces.....100 pieds	9.60
2 1/4		12.25
3		13.30
3 1/4	pouces..	15.55
4	pouces..	19.30

## QUINCAILLERIE

### Boulons et noix

#### Boulons à voitures (\$3.00).

3-16, 3/4, 5-16, 3/4	25%
7-15, 1/2, 5/8, 3/4	10%
à machine, 3/4 pouce et au-dessus, 25 p.c.	
à machine, 7-16 pouce et au-dessus, 15 p.c.	
à lisse, 3/4 et plus petits, 15 p.c.	
à lisse, 7-16 et plus gros, 10 p.c.	
à bandage, 40 p.c.	

### Noix par boîtes de 100 lbs.

Noix carrées, \$1.00 de la liste.  
Boulons à charrue, 15 p.c.

### Broche Barbelée

(Prix supprimés par les manufacturiers).  
La broche barbelée est cotée à \$5.25 les 100 livres à Montréal.

### Crampes à clôtures

Fer poli	4.40
galvanisé	5.25

### BROCHE GALVANISEE

Unie No 9	5.25
No 12	5.40
Coll Spring 9	5.30
12	5.45
Fil ondulé tordu	5.85

### FIL EN BROCHE

No. 12, les 100 liv.	4.90
13,	4.80
14,	4.65
15,	4.75
16,	5.40
Brûlé, p. tuyaux, 100 liv. No 18	6.40
	19 6.40

Extra pour broche huilée, 10c p. 100 lbs.

### Clôture à Peulallier

25 pour cent d'escompte.—Très rare.	
Plaques d'acier	
3/4 pouce.....100 livres	3.45
3-16	3.70

### Zinc en feuilles

Nous cotons: \$27.50 à \$30.00 les 100 livres.

## La Saison d'Hiver est celle des travaux de peinture à l'intérieur

Dites à vos clients combien il leur sera profitable et économique de passer une couche de peinture sur tous leurs instruments agricoles, pendant qu'ils en ont le loisir, c'est-à-dire pendant les journées d'hiver. L'embellissement intérieur de la maison, l'entretien des murs par la peinture sont aussi des travaux d'hiver.

Rappelez cela à vos clients, ils vous en sauront gré et ils vous achèteront des peintures et vernis. Dites-leur aussi que



MARQUES  
CROWN, ANCHOR, ISLAND CITY AND RAINBOW

donnent des résultats qui ne peuvent être surpassés.

Elles sont vendues à un prix raisonnable et sont soutenues par notre réputation et notre garantie.

On n'a jamais fabriqué de meilleure peinture.

## R. C. JAMIESON & COMPANY LIMITED

MONTREAL PROPRIETAIRES et DIRECTEURS - FONDEE EN 1858 - VANCOUVER  
P. D. DODDS & CO. Limited

# LA CONSTRUCTION

Ecole, \$25,000, Saint-Hyacinthe. Prop., Commission scolaire catholique romaine; arch., M. G.-R. Richer, 10 rue Cathcart, Montréal.

Des soumissions seront demandées à Saint-Hyacinthe vers le 11 décembre. On demande des soumissions séparées pour l'électricité, la plomberie et le chauffage.

Eglise et presbytère, Pointe-à-Pic (comté de Charlevoix, P.Q.), Prop., la paroisse; curé, M. l'abbé J.-B. Boivin, arch., M. J.-P. Ouellet, 28 rue Sainte-Famille, Québec.

On demandera des soumissions vers le 15 décembre.

Intérieur d'église, Saint-Rose-du-Dégelé (Témiscouata). Prop., paroisse de Sainte-Rose-du-Dégelé; curé, M. l'abbé Ch.-A. Lavole; arch., M. J.-P. Ouellet, 28 rue Sainte-Famille, Québec.

Travaux: peinture et enduits; sièges.

Eglise, \$125,000, Normandin (lac Saint-Jean). Prop., paroisse de Saint-Cyrille de Normandin; curé, Rév. P.-D. Tremblay; arch., M. J.-P. Ouellet, 28 rue Sainte-Famille, Québec.

M. l'abbé Tremblay recevra des soumissions jusqu'au 16 décembre.

Fabrique, rue Notre-Dame-Est, Montréal. Prop., International Machineries Ltd.; entr., Anglins Ltd., 65 rue Victoria.

Maison, \$6,400, rue Rielle, Verdun. Prop., M. G.-N. Montif, 416 avenue de

l'Eglise; entr., M. A. Lafrance, 110 rue Rielle.

Maison, \$5,000, avenue Rielle, Verdun. Prop., M. P. Dulude; entr., M. T. Valiquette, 1225 rue Evelyn.

Cinq logements, \$6,000, rue du Roi-Ouest, Sherbrooke. Prop., M. Arthur Baillargeon, 188 rue du Roi-Ouest; entr., M. Jos. Charest, rue Liverpool.

Fabrique, \$90,000, rue Ernest, Maisonneuve. Prop., Smardon Shoe Co., 533 rue Visitation; arch., MM. Ross et MacDonald, 1 rue Belmont.

Agrandissement d'une fabrique de cigares, \$25,000, coin des rues Raymond et Morin, Saint-Hyacinthe. Prop., L.-O. Grothé Ltd., 556 boul. Saint-Laurent, Montréal; gérant, M. Raoul Grothé, Montréal.

Des soumissions seront demandées après le 1er janvier 1917.

Fabrique de meubles, Pointe-aux-Trembles (P.Q.). Prop., "Parlor Furniture Mfg. Co., Ltd"; entr., M. A. Choquette, 170 rue Bourbonnière.

Fabrique de produits chimiques, \$48,000, rue Saint-Urbain. Prop., M. F.-W. Homer, Ltd., 142 rue Saint-Urbain; arch., Ros et MacDonald, 1 rue Belmont; entr., Munn & Shea, 6 rue Cuthbert.

Maisons, \$15,000, avenue Oxford, près du chemin de fer du Pacifique Canadien, Montréal. Prop. et entr., M. V.-E. Lambert, 350 avenue Marcell.

Le propriétaire demande des soumissions pour la maçonnerie, la toitu-

re, l'électricité, la plomberie, le chauffage et les enduits.

Ecole, paroisse Saint-Marc, Montréal. Prop., Commission scolaire catholique, 87 rue Sainte-Catherine-Ouest.

Changements à des magasins et à des logements, \$7,000, coin Sainte-Catherine et Champlain. Prop., M. D.-A. Lewis, 80 rue Saint-François-Xavier; arch., M. J.-Edgar Prairie, 502 rue Sainte-Catherine-Est.

Ecole, Lennoxville (P.Q.). Prop., Corporation du Collège Bishop; arch., M. Kenneth-G. Rea, côte du Beaver Hall, Montréal; entr., John Quinlan & Co., 4412 rue Sainte-Catherine, Montréal.

Magasins et garages, \$9,000, Trois-Rivières (P.Q.). Prop., M. J.-A. Vézina, rue Notre-Dame; arch., M. Ch.-Lafond, 15 rue Bonaventure. Travail à la journée.

Ecole, \$15,000, rue Saint-Luc, Québec. Prop., Commission scolaire catholique; arch., Tanguay & Lebon, 20 rue d'Aiguillon.

Des soumissions seront demandées prochainement.

Agrandissement d'ateliers de forge, \$20,000, Sherbrooke. Prop., "Canadian Ingersoll Rand Co.", rue Randill; arch., M. H.-G. James; entr., "Sherbrooke Construction Co.", rue Saint-François.

## La grande fabrique de scies, en acier, de Henry Disston & Sons — la plus vaste du monde.



Cette imposante fabrique, plus grande que n'importe quelles deux autres réunies, ne comprend qu'environ le quart de l'établissement entier de Disston.

**HENRY DISSTON & SONS, Limited. 2-20 Avenue Fraser, Toronto.**

# IL Y VA DE VOTRE INTERET

D'acheter les marchandises en fonte émaillée fabriquées par la

## PORT HOPE SANITARY MANUFACTURING COMPANY, LIMITED

ce pour les raisons suivantes:

- FABRICATION CANADIENNE
- EMAIL PARFAITEMENT BLANC ET DURABLE
- MEILLEURE QUALITE DE FONTE EMPLOYEE DANS LA FABRICATION
- MARCHANDISES QUE VOUS NE CRAIGNEZ PAS DE RECOMMANDER
- TABLE DES MESURES POUR POSER LA TUYAUTERIE EXACTE
- TOUS LES MARCHANDS QUI FONT LE COMMERCE DE GROS DANS CETTE LIGNE LES ONT EN ASSORTIMENT
- ATTENTION TOUTE PARTICULIERE ET PROMPTE LIVRAISON DE TOUTES COMMANDES SPECIALES.
- NOTRE SALLE D'ECHANTILLONS DE MONTREAL EST AUSSI A VOTRE DISPOSITION.

En plus vous avez la parfaite certitude d'acheter la meilleure qualité d'articles en fonte émaillée lorsque vous commandez les marchandises fabriquées par la

## PORT HOPE SANITARY MANUFACTURING COMPANY, LIMITED

Bureau et Salle d'Echantillons  
234 Côte du Beaver Hall, Montréal.  
Téléph. Up. 5874.

R.-G. Saville,  
Gérant, Montreal.

Manufacture  
Port Hope (Ont.)

### Coudes pour tuyaux

Nous cotons à la doz.: coudes ronds ordinaires 75 feuilles, \$1.84; 60 feuilles, \$2.02.

### Broche moustiquaire

Nous cotons: broche noire, 100 pieds carrés, en rouleaux de 100 pds de longueur . . . . . 2.95  
50 . . . . . 2.80

### Broquettes

Pour boîtes à fraises . . . . . 75%  
fromage . . . . .  
A valises . . . . .  
A tapis, bleues . . . . .  
étamées . . . . .  
en barils . . . . . 0.00  
Coupées bleues, en doz. . . . . 75%  
½ pesanteur, 12.65 doz., moins . . . . .  
et ½ pesanteur . . . . .

Sweeden, coupées bleues et ornées, en doz., 75 p.c.

Broquettes à chaussures	Par doz.
1½ once ou moins, 10 doz . . . . .	29.50
2½ . . . . .	32.85
3 . . . . .	38.90
3½ . . . . .	40.80
4 . . . . .	437.5
5 . . . . .	50.70
6 . . . . .	58.10
8 . . . . .	78.50
10 . . . . .	96.85

### Clous de broche

Nous cotons: \$4.40 prix de base f.o. b., Montréal.

### Chaînes en fer

Très ferme.  
On cote par 100 lbs.:  
3-16 exact 5 . . . . . 9.90

¼ exact 1 . . . . .	7.30
5-16 . . . . .	6.60
5-16 B ½ . . . . .	6.00

### Clous coupés

Nous cotons, prix de base, \$4.00 f.o. b., Montréal.

### Fer en barre

Hausse générale.  
Fer marchand . . . . . base 100 liv. 3.30  
Fer forgé . . . . . base 100 liv. 3.50  
— fini . . . . . base 100 liv. 3.65  
— pour fers à cheval base 100 liv. 3.55  
Feuillard mince, 1½ à 2 pcs. base 4.35  
Feuillard épais, No 10 . . . . . base 3.60

### Acier en barre

Hausse générale.  
Nous cotons, net 30 jours:  
Acier doux . base 100 liv. 0.00 4.05  
— à rivets, base 100 liv. 0.00 4.00  
— à lisse, base 100 liv. 0.00 4.05  
— à bandage, base 100 liv. 0.00 4.25  
— à machine, base 100 liv., fini fer . . . . . 0.00 4.30  
— à pince, base 100 liv. 0.00 5.10  
— à ressorts, base 100 liv. 0.00 6.10

### Cuivre en feuille

Le cuivre en feuilles est coté à 47c la livre.

### Cuivre rouge en feuille

La livre, base 51c.

### Câbles et Cordages

Best Manila . . . . . base lb. 0.00	0.23½
British . . . . .	0.00 0.19
Sisal . . . . .	0.00 0.17
Luthya . . . . .	0.00 0.17
Jute . . . . .	0.00 0.16
Coton . . . . .	0.00 0.36

Corde à . . . . . 0.00 0.44

### Charnières (couplets,) No 840

Ferme, à la hausse.

Escompte de 25c.

1½ pouce . . . . .	0.67
1¾ . . . . .	0.75
2 . . . . .	0.81
2¼ . . . . .	0.93
2½ . . . . .	1.07
3 . . . . .	1.30

### Nos 800 et 838

Escompte de 20 et 5 pour cent.

1 pouce . . . . .	0.32
1¼ . . . . .	0.37
1½ pouce . . . . .	0.48
1¾ . . . . .	0.59
2 . . . . .	0.67
2¼ . . . . .	0.76
2½ . . . . .	0.81
2¾ . . . . .	0.95
3 . . . . .	1.07
3½ . . . . .	1.49
4 pouces . . . . .	2.12

### No 804

Escompte de 30 et 5 pour cent.

### Fiches en Fer

¼ . . . . .	3.90
7-16 . . . . .	3.80
½ . . . . .	3.70
9-16 . . . . .	3.60
¾ . . . . .	3.40
1 . . . . .	3.30
1½ . . . . .	3.30

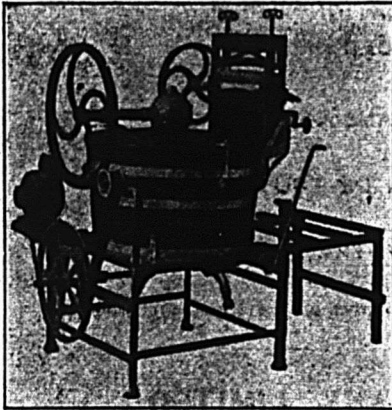
### Vis à bois

Tête plate, acier . . . . .	0.75
— ronde, — . . . . .	0.70

Tenez-vous cette  
**HYDRO LAVEUSE SUR BANC ELECTRIQUE**

*Maxwell?*

VOICI une ligne de vente excellente pour votre commerce de haute classe — une laveuse et tordeuse combinées. La "Hydro"



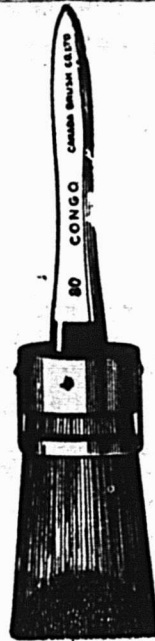
Maxwell est manœuvrée par un moteur de huit chevaux-vapeur qui peut se visser à toute commutation ordinaire. La tordeuse peut se déplacer comme on le désire. Toujours sous un parfait contrôle. Peut être mise en marche par moteur à gazoline, si on le veut. Lave les tissus les plus délicats sans aucun danger pour eux.

Ecrivez pour avoir un catalogue illustré.

**MAXWELLS LIMITED**

ST. MARYS' (Ontario.) (C)

**Le seul pinceau à compression droite....Manufacturé au Canada.**



Tout pinceau fabriqué d'après cette patente est garanti sous tous les rapports.

Nous les recommandons comme pinceaux parfaits pour travaux de première classe.

**Canada Brush Co., Limited**

—AGENTS—

H. R. St. Michel & Co., 19 rue St-Gabriel, Montréal  
Bureau Principal et Usines, Saint-Jean (N.B.)

— plate, cuivre . . . . .	0.42½
— ronde, ——— . . . . .	0.40
— plate, bronze . . . . .	0.35
— ronde, ——— . . . . .	0.32½

**Falots.**

Wright No. 3 . . . . . doz.	8.50
Ordinaires . . . . . doz.	7.25
Dashboard C. B. . . . . doz.	9.00
No. 2 . . . . . doz.	8.00

**Terdeuses**

Nous cotons net:

Royal Canadian . . . . . doz.	42.40
Colonial . . . . . doz.	46.90
Safety . . . . . doz.	48.75
E. Z. E. . . . . doz.	45.90
Rapid . . . . . doz.	41.40
Bicycle . . . . . doz.	51.65

**Plomb en lingots**

Stationnaire: \$10.

**Zinc en lingots**

Marché très fort avec une demande continue de l'Europe

Nous cotons: \$16.25 les 100 livres.

**ETAIN PUR**

La livre . . . . .	0.53
--------------------	------

**CUIVRE NATUREL EN LINGOT**

La livre . . . . .	0.38
--------------------	------

**CAUSTIQUE**

En barils de 100 lbs. . . . .	8.50
-------------------------------	------

**HUILES, PEINTURES ET VITRERIE**

**Huile de lin**

Nous cotons au gallon, par baril, prix nets: huile bouillie, \$1.16; huile crue \$1.14.

**Essence de thérébenthine**

Ferme.

Nous cotons 80c le gallon par quan-

tité de 5 gallons et 75c le gallon par baril.

**Blanc de plomb**

Blanc de plomb pur 100 liv. . . . .	14.10
— No. 1 . . . . .	13.60

**Goudron**

Goudron liquide, brl. . . . .	0.00	4.50
— pur, 100 liv. . . . .	0.00	0.65

**Peintures préparées**

Gallon . . . . .	1.45	1.90
Demi-gallon . . . . .	1.50	1.95
Quart de gallon . . . . .	1.55	1.75
En boîtes de 1 lb. . . . .	0.10	0.18

Depuis le 1er octobre les conditions des fabricants de peinture sont 2 pour cent d'escompte à 15 jours ou net à 60 jours.

**Verres à Vitres**

	Star	Double
Pouces, unis . . . . . ou 16 oz.		ou 24 oz.
100 pieds.		

au-dessous de 26 . . . . .	7.50	11.90
26 à 34 . . . . .	0.00	8.15
35 à 40 . . . . .	8.50	13.00
41 à 50 . . . . .	11.75	15.50
51 à 60 . . . . .	12.25	15.85
61 à 70 . . . . .	13.10	16.80
71 à 80 . . . . .	14.75	17.35
71 à 84 . . . . .		22.75
85 à 90 . . . . .		24.35
91 à 94 . . . . .		25.00
95 à 100 . . . . .		29.00

Escompte de 15 pour cent.

**VERT DE PARIS BERGER**

Barils à pétrole, la liv. . . . .	0.39½
— à arsénic . . . . .	0.39½
— en fer de 50' et 100 liv. . . . .	0.46½
— de 25 liv. . . . .	0.40½
Sacs en papier, 1 liv. . . . .	0.42½
Boîtes en fer blanc, 1 liv. . . . .	0.43½
Sacs en papier, ½ liv. . . . .	0.44½

Pas de demande.

**Clous à cheval.**

Nous cotons par boîte: No. 7, \$2.15; No. 8, \$2.00; No. 9, \$2.85; No. 10, \$2.75; avec escompte de 10 p.c.

**Fers à cheval**

Crampons No 1 et No 4.	
— 5-16 . . . . .	2.00
— ¾ . . . . .	2.20
— 7-16 . . . . .	2.40
— ½ . . . . .	2.60
— 9-16 . . . . .	2.80
— ¾ . . . . .	3.00

**Clefs** . . . . . 0.55

**Fers à cheval en fer, les 100 liv.** 11.00

— acier . . . . . 15.00

**Fer à neige, le qrt.** . . . . 4.90 4.65

**New Light Pattern, le qrt.** 5.10 4.85

**Fer "Toe Weight" No 1 à 4 . . . . .** 7.25

**Featherweight No 0 à 4 . . . . .** 6.25

**Fers assortis de plus d'une grandeur au baril, 10c. à 25c. extra par baril.**

**Soudure**

Nous cotons: barre demi et demi 30c; garanti, 27½c; "Wiping", 28c; métal pour plombiers.

**Papier à Construction**

Papier jaune léger, le rouleau . . . . .	0.60
— goudronné . . . . .	0.70
— jaune pesant, les 100 liv. . . . .	2.65
— goudronné . . . . .	2.65
— à tapis . . . . .	4.00
— à toiture goudronné . . . . .	2.75

**MET/UX**

**Antimoine**

Le marché est à la hausse 0.19	0.19½
--------------------------------	-------

**Fer en Gueuse**

Plomb, 15 lb. . . . .	
Clarence No 3 . . . . .	25.00

**Ferblanc Charcoal**

Nous cotons: I.C. 14 x 20 . . . . . 8.75 suivant qualité.

# Tôles Galvanisées



## "Queen's Head"

Le type du genre connu depuis un demi-siècle. Jamais égalées comme qualité.

**A. C. LESLIE & CO., LIMITED**  
- MONTREAL -

# Feutre et Papier

N'IMPORTE QUELLE QUANTITE

Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 2 et 2. Papiers de Construction. Feutre à Doubler et à Tapisser. Produits du Goudron. Papier à Tapisser et à imprimer. Papier d'Emballage Brun et Manille.

Fabricants du Feutre Goudronné

"BLACK DIAMOND"

**ALEX. McARTHUR & CO., Limited**

82 RUE MCGILL, MONTREAL

Manufacture de Feutre pour Toitures: Rues du Havre et Logan. Moulin papier, Joliette, Qué.

### Ferblanc en Feuille

Epaisseur, 28, 30 x 72, à la caisse, la liv. . . . . 0.16

moins d'une caisse, la liv. . . . . 0.16½

Au Coke—Lydbrook ou égal

I C, 14 x 20, base bte . . . . . 8.25

Au charbon — Terre — Dean ou égal

I C, 20 à 28 . . . . . bte. 9.00

(Caisse de 112 feuilles net).

### Ferblanc étamé

(caisses de 560 liv.)

28 gauge 30 x 72 . . . . . 16.00

26 — 30 x 72 . . . . . 15.00

24 — 30 x 72 . . . . . 14.00

### Tôles galvanisées "Canada"

Nous cotons: 52 feuilles, \$8.00; 60 feuilles, \$8.25.

### Tôles noires

Feuilles:

Epaisseur 22 à 24 . . . . . 4.75

26 . . . . . 4.85

28 . . . . . 4.90

### Tôles Noires "Canada"

52 Feuilles . . . . . 0.00

60 Feuilles . . . . . 6.75

75 Feuilles . . . . . 7.00

Très rares.

### Tôles Noires Polies

60 feuilles (très rares) . . . . . 8.50

### TOLES GALVANISEES

A la caisse:

Queens Fleur Gorbai

Head Lin

16-20 . . . . . 7.50 6.60 6.50

22-24 . . . . . 7.60 7.30 6.60

26 . . . . . 7.85 7.45 6.85

28 . . . . . 8.10 7.75 7.10

### Apello

10½ z — 28 Anglais . . . . . 7.85

28 G — 26 . . . . . 7.50

24 . . . . . 6.95

22 . . . . . 6.95

16 à 20 G . . . . . 6.75

Moins d'une caisse, 25c de plus par 100 livres.

### VERNIS FRANÇAIS

A polir, le gallon:

1-16, \$6; ¼, \$5; ⅓, \$4.50; ½, \$4.25; 1, \$4.

A finir les trains fin:

1-16, \$7; ¼, \$6; ⅓, \$5.50; ½, \$5.25; 1, \$5.

Superfin à caisses:

\$8, \$7, \$6.50, \$6.25, \$6.

Mixtion, à dorer, clarifiée:

\$6.75, \$5.75, \$5.25, \$5, \$4.75.

Extérieur fin:

¼, \$5.50; ⅓, \$5.25; 1, \$5.

Marbre blanc:

¼, \$6.50; ⅓, \$6.25; 1, \$6.

Olio vernis:

¼, \$3.00; ⅓, \$2.75; 1, \$2.50.

Blanc mat:

¼, \$6.50; ⅓, \$6.25; 1, \$6.00.

Noir pour cuir:

¼, \$7.50; ⅓, \$7.25; 1, \$7.00.

# Le secret du succès de John Wanamaker était:

"Ne risquez pas de mécontenter un client."

Il savait qu'aucune vente qui permet au client de douter le moindrement de la qualité de la marchandise n'est profitable.

Ne forcez pas votre client à prendre AUCUNE peinture susceptible de ne pas lui donner satisfaction.

Cela est inutile, d'ailleurs, car dans

# Toute la ligné B-H

vous pouvez obtenir un ASSORTIMENT COMPLET ABSOLUMENT DE CONFIANCE en fait de peintures, teintures, émail et vernis grâce auquel vous pourrez répondre rapidement et sûrement à tous les besoins possibles.

Si vous avez la ligne complète vous êtes prêt pour le client qui, ayant fait l'essai des peintures Anglaises B-H, revient pour avoir de la peinture B-H à plancher, du vernis, de l'émail, de la peinture pour les murs ou quelque autre des nombreux produits B-H. Vous n'avez pas alors à expliquer pourquoi vous ne l'avez pas en magasin ou à risquer de déplaire à un client en lui offrant quelque chose de "tout-à-fait aussi bon."

Envoyez une commande pour la ligne complète pour 1917.

# BRANDRAM-HENDERSON LIMITED

Montreal

Halifax

St. John

Toronto

Winnipeg

# LES OUTILS DE BUCHERON DE PINK

Les outils Etalons dans toutes les provinces du Dominion en Nouvelle-Zélande, Australie, etc.

Nous manufacturons toutes sortes d'outils de bûcheron—Légers et de Bonne Durée.

TELEPH. LONGUE DISTANCE, No. 87

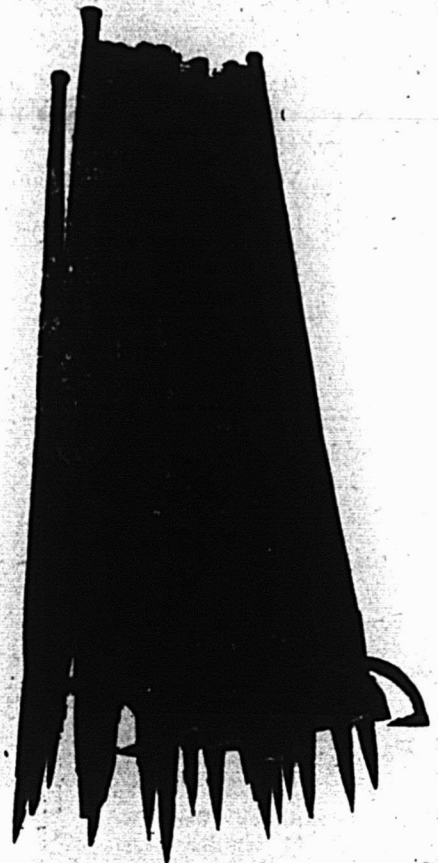
*Demandes notre catalogue et notre liste de prix.*

Vendus dans tout le Dominion par tous les Marchands de ferronnerie en gros et en détail.

## The THOS. PINK Co., Limited

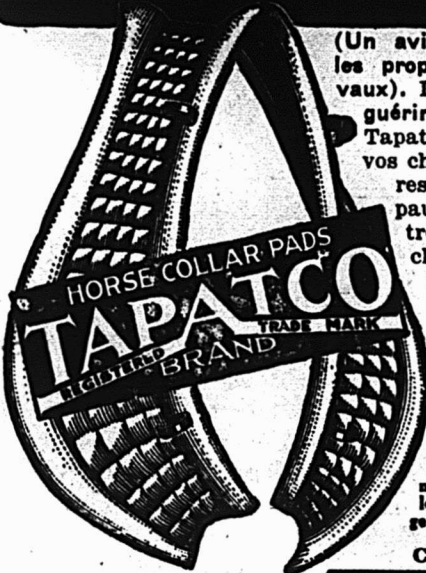
Manufacturiers d'OUTILS de BUCHERON

PEMBROOKE - ONTARIO



FABRIQUES AU CANADA

### A Live Tip to Horse Owners



(Un avis précieux pour les propriétaires de chevaux). Il vaut mieux prévenir que guérir. En faisant usage des bourrures Tapatco vous obtiendrez plus de travail de vos chevaux. Elles préviennent les écorchures, les meurtrissures et les plaies à l'épaule qui sont causées par les colliers trop grands et s'ajustant mal. Votre cheval fait du mauvais travail et souffre inutilement avec un collier sans bourrure. Les bourrures Tapatco **S'ajustent à tout Collier**

sans préparation. Elles sont faites avec un couteil de bonne qualité et remplies avec notre bourre composée spéciale. Elles sont molles et élastiques, poreuses et très absorbantes; elles sèchent rapidement après l'usage. Ces bourrures s'ajustent au cou et aux épaules de l'écheval et empêchent toute irritation, écorchure et plaie. Nous fabriquons aussi un assortiment complet de sellettes. Demandez au commerçant le livre gratis de Tapatco sur les remèdes en cas d'urgence pour les chevaux.

THE AMERICAN PAD TEXTILE CO., Chatham, (Ont.)

- Maxime Champagne . . . Slater & Co.
- Donat Denis . . . . . C. P. R.
- Ovila Amyot . . . Can. Steel Foundry
- J.-B. Aubertin . . . Ogilvies Flour Mills
- Max Knoff . . . . . T. Eaton Ltd.
- Michael Jensen . . . . .
- . . . . . Can. Loc. Works Co., Ltd.
- H.-B. Hammond . Peter Lyall & Son
- A.-M. Bourgouin . The Herald Co. Ltd.
- Noël Beauregard . . . . .
- . . . . . St. Lawrence Sugar Co.
- O.-J. Harris . . . . .
- . . . . . The Montreal Daily Mail
- E.-D. Bran . . . . Allan Glove Mfg. Co.
- Ferd. Chartier . Soeurs du Bon Pasteur
- Émeric Cloutier . . . . .
- . . . . . Rock City Tobacco Ltd.
- Chs.-E. Jobin . . . Eastern Machinery Co.
- J.-W. Jnay . . . . . Montreal Tramway
- Camille Fortin . . . David Paquette
- J.-Elol Campeau . . P. Lamy & Frères
- René Binette . . . . . Queens City Hall
- Léon Archambault . La Banque Royale
- Chalm Klockowsky . . . . .
- . . . . . Mont. Dress Makers Co.
- Louis Bricault . La Cité de Montréal
- Maurice Kaufman . . . . .
- . . . . . Metropolitan Life Ins.
- Louis-F. Gauvreau . . . . .
- . . . . . Edmond Desmarteau
- Anthime-A. Lamothe . . . . .
- . . . . . Le journal "Le Messager"
- Emile Leboeuf . . . Dufresne & Lock
- Marcotte Victor . . . Canadian Tube Co.
- Jos.-Wilf. Nolet . . . B. Gardner & Co.
- E. Lecompte . . . . . Independent Silk Co.

#### LOI LACOMBE

Déposants Employeurs.  
 Adolphe-E. Dupras . . . . .  
 . . . . . Can. Northern Transf.  
 Arthur Cardinal . . . . .

. . . . . Am. Dress & Sundry Co.  
 J.-Rosaire Falardeau . Jos Foster & Co  
 Gagné, R. . . . . La Cité de Montréal  
 Nicolas Galipeau . . . . .  
 . . . . . Montreal Loc. Works Co., Ltd.  
 J.-D. Hamelin . . . . . Can. Oil Co.



USMC

**Nous Pouvons  
Tout Fournir  
Depuis une Broquette  
Jusqu'à un  
Outillage Complet de  
Manufacture.**

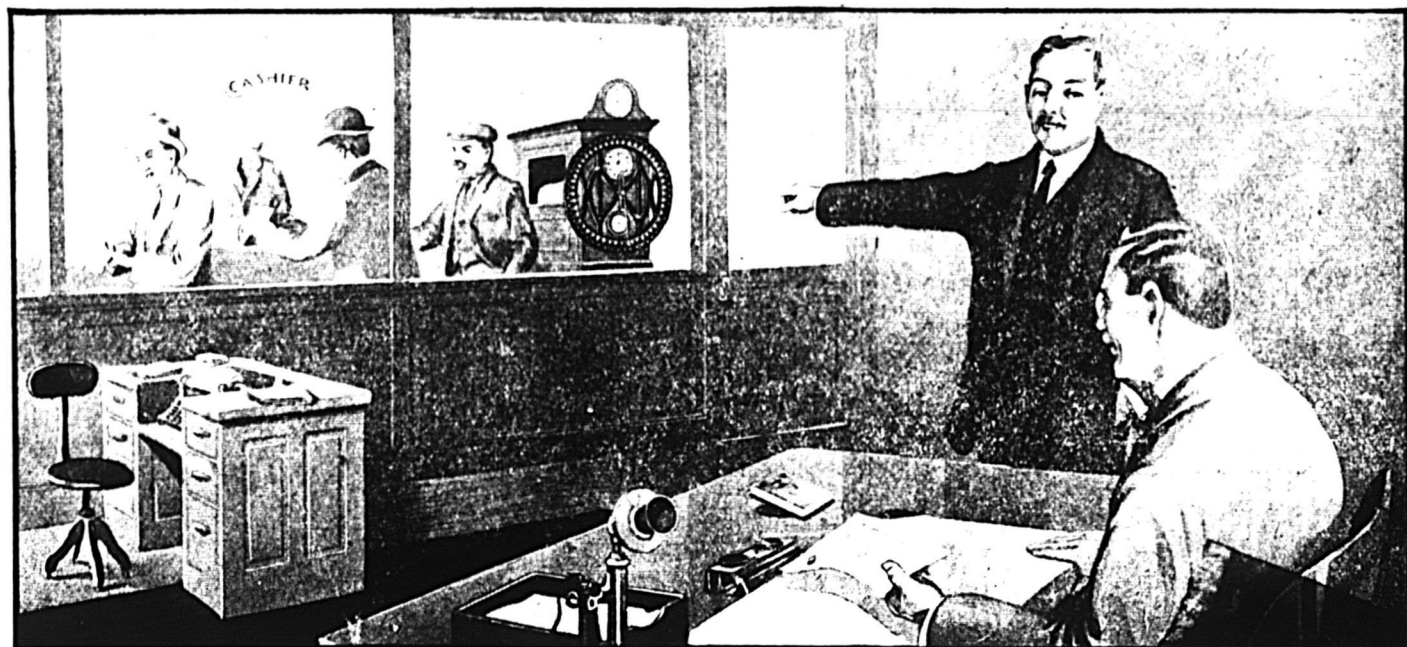
**Si vous avez besoin de quel-  
que chose, écrivez - nous.**

**United Shoe Machinery Company  
of Canada, Limited**

Montréal (P.Q)

Kitchener (Ont.), 179 King Street West

1916



## CECI a commencé à nous faire gagner réellement de l'argent!

**“C'est le plus grand diplomate et pacificateur du monde. Il a mis fin à cette fuite dont nous ne pouvions trouver la cause.”**

Personne ne peut trop faire l'éloge de l'Enregistreur de Temps moderne dès qu'il est installé. L'ouvrier sait qu'il ne fait pas de favoritisme. Son pointage est forcément exact, attendu qu'il l'a fait lui-même. Le surintendant est satisfait parce que les discussions coûteuses au sujet de la liste de paie sont choses du passé. Le patron est enchanté parce que le fardeau de ses dépenses générales diminue et que sa production augmente.

### Enregistreur de Temps International

Ce ne sont point là des généralités fantaisistes; ce sont des faits positifs démontrés des milliers de fois par semaine dans tout le Canada.

Permettez-nous de vous dire ce que nous avons fait pour les patrons de l'univers entier qui font usage des systèmes pour l'enregistrement du temps. Nous leur avons fait économiser de l'argent. Nous pouvons en faire autant pour vous.

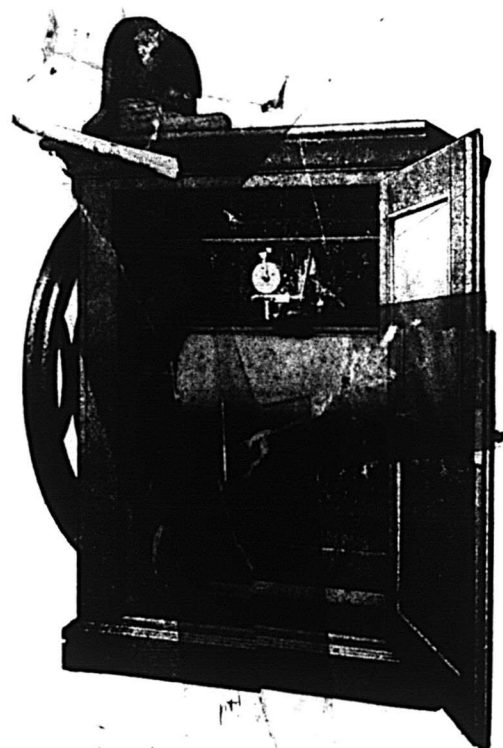
**Combien d'employés avez-vous? Quel est votre genre d'affaires? Quel est actuellement votre système d'enregistrement du temps et de liste de paie? Dites-nous cela pour commencer.**

### The International Time Recording Co. of Canada, Limited

Rue Anderson, Toronto  
F. E. Multon, gérant-gén.

Winnipeg  
400 Edifice Electric Ry.  
Montréal  
Coin rues McGill et Notre-Dame

Vancouver  
817 rue Pender O.



Vue du mécanisme intérieur d'un Cadran d'Enregistreur de Temps International.  
\$100 et plus.